



# JOURNAL HISTORIQUE

ET

# LITTÉRAIRE.

15. OCTOBRE

1782.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Nouveaux principes de physique, ornés de planches, & dédiés au Prince-roi de Prusse, par Mr. Carré. Tome 3<sup>e</sup>. A Paris, chez Morin 1782.*

**L**E compte que j'ai rendu des premiers volumes de cet ouvrage \* peut avoir fait connoître que je n'y avois pas une confiance extrême; mais cela ne m'empêche pas d'avouer qu'il ne présente des choses très-curieuses & plusieurs même qui le font

\* 1 Fév  
1782. p. 159

Q 2

trop. On a vu par exemple divers physiciens remplir le centre de la terre les uns de feu, comme Kircher; les autres d'eau, comme Woodward; les autres de verre, comme M<sup>r</sup>. de Buffon &c. M<sup>r</sup>. Carra a jugé à propos d'y mettre le mercure; mais l'or en a déplacé une partie qui s'est répandue dans tout le globe, & c'est pourquoi nous en trouvons à toute profondeur. "L'or, dit-il, dont la pesanteur intrinsèque se décideoit insensiblement & se portoit à chercher le centre, a fait refluer de tous côtés une partie du mercure vers la surface. Le mercure, par son incompressibilité & sa mobilité, a fait refluer avec lui plusieurs parties des autres métaux, de l'or même; & par ce procédé, ce métal intermédiaire est devenu, non-seulement le compagnon de presque tous les métaux, mais le minéralisateur de plusieurs autres substances que nous désignons sous le nom de demi-métaux". Par cette découverte Mr. C. n'explique pas seulement comment nous avons de l'or & du mercure, mais encore *la flexibilité du noëau de la terre, le rapprochement des poles vers l'équateur, le renflement de cet équateur & d'autres phénomènes qui épuisent les spéculations des plus profonds physiciens.*

Une autre idée qui n'est pas moins neuve & dont les preuves paroîtront peut-être plus satisfaisantes, c'est que la lune tourne autour de la terre en 55 jours & demi, & non en 27 jours trois quarts, comme tous

les astronomes l'ont cru jusqu'à présent. " Les  
„ astronomes, dit-il, ont observé que les  
„ ondulations de la lune se font d'abord  
„ d'occident en orient, ensuite d'orient en  
„ occident; d'où je déduis avec raison, que  
„ les deux limbes semi-circulaires de la lune  
„ reçoivent alternativement d'un mois à l'au-  
„ tre les rayons du soleil, & entrent de  
„ même alternativement d'un mois à l'au-  
„ tre dans l'ombre de la terre. L'orbite cir-  
„ conterrestre de la lune est un cercle divisé,  
„ comme tous les autres, en 360 degrés. Si  
„ elle est pleine à 180 degrés, comme elle  
„ l'est effectivement à ce terme, elle a donc  
„ été pleine deux fois lorsqu'elle a par-  
„ couru les 360 degrés de son orbite. Il  
„ est donc bien facile alors de démontrer  
„ & de concevoir, que la lune fait sa ré-  
„ volution autour de la terre en 55 jours  
„ & demi à peu près, & que dans sa ré-  
„ volution complète, il y a deux pleines  
„ lunes & deux nouvelles lunes. „

Parmi un grand nombre d'affertions dont les unes paroissent paradoxales, les autres semblent demander un examen ultérieur, il y a des vues générales sur la nature des démonstrations aujourd'hui reçues, qui sont dignes de considération. Il est certain que depuis que la physique est devenue toute géométrique, on s'est mis dans l'usage de donner comme des démonstrations des rapports mathématiques qui non-seulement ne nous apprennent rien touchant les causes

efficientes, mais qui ne font pas toujours d'accord avec les opérations de la nature. " Il faut convenir, dit M<sup>r</sup>. C., que la géométrie, en nous démontrant sur un morceau de papier que les trois angles d'un triangle quelconque sont égaux à deux droits, a un grand avantage pour nous persuader que toutes les propositions qu'il lui plaît d'établir sont des preuves déterminées d'une vérité physique quelconque (a). Telle est la proposition de M<sup>r</sup>. de la Lande (sur le flux & le reflux). Les rapports de cette proposition sont calculés, au plus juste; cependant, en réfléchissant tant soit peu à l'effet supposé par cette proposition, on va voir combien elle étoit peu réfléchie & combien elle est contraire à l'affertion „. L'auteur entre ensuite dans le détail des raisons qui le forcent à regarder l'explication de M<sup>r</sup>. de la Lande sur le flux & le reflux de la mer, comme une chimère très-géométrique, qui n'a point lieu dans le phénomène des marées syzygies, ni dans celui des quadratures, & encore moins dans le balancement des eaux de l'Océan. " Après avoir réfléchi (ajoute-t-il) sur les observations que je viens de faire, demandons à M<sup>r</sup>. de la Lande quelle est la cause de l'attraction de la lune & du soleil sur

---

(a) On peut voir cette réflexion amplement déduite dans les *Observat. philos. entret.* 1 & 2.

„ l'Océan ; il nous répondra que la cause  
„ de l'attraction c'est l'attraction même. De-  
„ mandons-lui ensuite comment ces attrac-  
„ tions operent le phénomène des quadra-  
„ tures ; il nous répondra que cela est très-  
„ inutile à expliquer, dès qu'il a calculé  
„ que le grand axe du sphéroïde aqueux  
„ dirigé vers la lune fait un angle droit  
„ avec celui qui est dirigé vers le soleil.  
„ Mais comme les plus excellens calculs ne  
„ suffisent pas aux physiciens, il faut re-  
„ courir nécessairement à d'autres conséquen-  
„ ces ; & pour que ces conséquences soient  
„ incontestables, il faut qu'elles se trouvent  
„ déduites d'un principe démontré par l'ex-  
„ périence. „

Si toutes les observations de M<sup>r</sup>. Carra étoient aussi judicieuses , son ouvrage serviroit peut-être efficacement à guérir des préventions dominantes , aiant parmi les physiciens force de loi : mais il en est beaucoup qui ne sont que le fruit tout uni de son imagination ; encore faut-il supposer , dans les momens où il écrit de telles choses , son imagination montée à un degré d'exaltation où il est impossible qu'elle se trouve habituellement. Voici , selon lui , l'histoire véritable de la création de l'homme. “ La fougere & le roseau planterent „ les premiers le germe de leur espece sur „ cette terre nouvelle. . . . Fiere de ses pre- „ mieres productions , elle les multiplia „ en tous sens. C'est dans les marais qu'elle

„ ordonna au saule & au peuplier d'annon-  
 „ cer le roi des forêts, le chêne; c'est-là  
 „ qu'elle forma les anneaux tortueux du rep-  
 „ tile, l'aîle impatiente de l'aigle, la dent  
 „ cruelle du tigre & le cœur timide du mou-  
 „ ton. Elle s'effaïoit ainsi pour arriver à  
 „ une espece plus noble qui devoit comman-  
 „ der à toutes les autres: l'Etre suprême  
 „ lui en avoit donné le pouvoir; & l'hom-  
 „ me parut,,. Les plaisantes tentatives que  
 celles d'une terre si *fier*, qui essaie avec  
 tant de timidité & de circonspection, de pro-  
 duire la *fougere* & le *reptile*, tandis que  
 l'Etre suprême lui avoit donné le pouvoir  
 de produire l'homme! Cette terre mécon-  
 noissoit étrangement les faveurs qu'elle avoit  
 reçues du Ciel.

M<sup>r</sup>. C. termine ce volume par la recher-  
 che des moïens de détruire sûrement la peste.  
 Il pense que le remede le plus prompt &  
 le plus sûr est de ranger un certain nombre  
 de canons chargés à poudre sur deux lignes  
 opposées, éloignées l'une de l'autre d'un  
 quart de lieue à-peu-près, de pointer les  
 canons d'une de ces lignes, sous un angle  
 de 20 deg. & ceux de l'autre ligne sous  
 un angle de 30 deg.; de tirer ces canons  
 en même tems, & à plusieurs reprises, une  
 minute après le coucher du soleil, & une  
 minute avant son lever; & d'entretenir con-  
 tinuellement, au milieu de ces deux ran-  
 gées de canons, des feux de roseau, de  
 fougere, de paille, de foin desséchés, &

en général des feux de fumiers, composés de tous ces ingrédiens. (a)

(a) Ces procédés sont connus dans l'Empire ottoman; & la peste y est toujours. Mr. C. dit qu'on s'y prend mal; cela peut être, mais il faut qu'on s'y prenne extraordinairement mal pour ne pas éprouver d'un remède, d'une exécution si aisée & si simple, la moindre efficacité.



*Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages &c des Chinois, par les missionnaires de Peking Tomes 7 & 8. A Paris chez Nyon l'aîné 1782. 2 vol. in-4<sup>o</sup>. d'environ 400 pag. chacun, avec 63 planches gravées. Prix 21 liv. (a)*

L'Art militaire des Chinois traduit, par le P. Amiot, de divers traités célèbres chez cette nation, avoit déjà paru en 1772. On l'a réimprimé; & il occupe dans cette collection, le tome 7<sup>e</sup>. Il est augmenté d'un supplément qui se trouve à la fin du 8<sup>e</sup>. Malgré le ton d'importance qui regne dans ces traités comme dans tous les ouvrages chinois, on voit ici le peu de progrès que ce peuple vain & suffisant a fait dans cette science comme dans toutes les autres (b). Sa tactique est & sera toujours

(a) Voyez les volumes précédens, 1 Avril 1780. p. 515 & autres cités là-même.

(b) J'ai vu des personnes qui ne pouvoient  
se

dans un état d'enfance. Les portraits des Chinois fameux, traduits aussi par le P. Amiot, commencent le 8<sup>e</sup>. vol. Ils sont, comme on se l'imagine bien, faits à la chinoise, c'est-à-dire, chargés de tous les traits de l'admiration & de l'exagération. On y voit dans Tay-tsou, fondateur de la dynastie des Song postérieurs, un des plus grands hommes que la Chine ait eu, mais qui pour cela n'est cependant pas bien grand. " Il consulta un jour un vieillard, & le conjura de lui dire en deux mots ce qu'il devoit faire pour bien gouverner, pour être toujours content de lui-même, & pour que les autres fussent contents de lui. Le vieillard lui répondit : *Aimez vos peuples, vous gouvernerez bien. Accordez peu de chose à vous-même, vous jouirez d'un contentement toujours égal. Accordez beaucoup aux autres, & ils seront toujours contents de vous.* Ces paroles sont admirables, dit l'Empereur. Il les fit écrire dans les appartemens où il se retirait pour méditer sur ses devoirs. Sans cesse il les répétoit „. Voilà bien de la bonacité. Un Roi après plusieurs années de gouvernement ne fait pas encore ce qu'il faut faire pour bien

---

se persuader leur extrême ignorance en géographie, dont on voit néanmoins une preuve frappante dans ce qu'ils disent de la France (15 Juin 1782. p. 237). Je dois ajouter que les Chinois ne connoissent pas mieux leur propre empire que celui des François. Dans une lettre de l'Empereur Pekinois au Pape Clément XI, que j'ai sous les yeux, je lis que cet Empereur étend sa puissance sur 115 royaumes, qu'il distribue la mort & la vie à 170 îles, &c.

gouverner. Il le demande à un vieillard , qui lui dit d'*aimer ses peuples*. Leçon vague , qui ne dit rien , & que cependant le grand Tay-tsou trouve *admirable* , & répète *sans cesse*. Quel est le Prince imbécille , injuste & violent qui ne prétend pas *aimer ses peuples* ? .... *Accordez beaucoup aux autres , & ils seront contents de vous*. La sublime maxime ! *Accordez beaucoup* ; mais à qui ? quand ? à quel titre ? avec quelle distinction ? C'est ce que la science chinoise ne nous apprend pas. Tay-tsou mourut en 975. Ce portrait est suivi de ceux de quelques hommes célèbres qui ont vécu depuis ce tems jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle. Le P. Cibot , dont on a appris la mort l'année dernière , est l'auteur de deux essais , l'un sur l'écriture hiéroglyphique , l'autre sur la langue des Chinois. Le même auteur a encore fourni dans ce volume un essai sur les jardins de plaisance de la Chine : nous avons vu ailleurs que l'idée que nous en donnent les peintres , n'a rien du tout de réel , & que c'est encore ici une de ces chimères brillantes que les crédules habitans de la bonne Europe se plaisent à mettre sur le compte des Chinois \*. Ses notices sur la poterie de la Chine , & sur les objets de commerce qu'on peut importer dans ce royaume , sont très-succinctes & peu importantes. Celle qu'il a ajoutée sur le sang de cerf employé comme remède , est singulière. Les Chinois pensent que " le sang de cerf bû tout chaud en automne , ou mêlé aussitôt qu'il sort de la

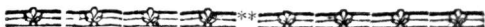
\* 15 Mars  
1778. p. 415.

„ blessure de l'animal avec du vin chaud ,  
 „ est un spécifique unique pour réparer les  
 „ forces d'un tempérament détruit , pour gué-  
 „ rir un mal de reins invétéré , pour ar-  
 „ rêter un crachement de sang occasionné  
 „ par une pulmonie formée , pour refaire  
 „ un sang appauvri , pour réparer un hom-  
 „ me de cabinet épuisé par le travail & l'ap-  
 „ plication , ou une femme en danger de  
 „ mort par une perte de sang à la suite  
 „ d'un accouchement malheureux „. Ils pré-  
 tendent même avoir reconnu dans ces der-  
 niers tems que le sang de cerf séché comme  
 le sang de bouquetin (a), réduit en pouf-  
 sière & délaïé dans du vin chaud , “ est  
 „ un spécifique pour faciliter l'éruption

---

(a) J'avoue que j'ai souvent été tenté de regarder les vertus du sang de bouquetin comme un charlatanisme. D'abord ses prétendus effets sur le sang humain paroissent fondés sur l'agilité & la légèreté de cet animal, & ce rapport a quelque chose qui tient de bien près aux raisonnemens de *Diafoirus*. Ensuite je ne fais si l'on ne doit pas envisager ce sang de bouquetin, vu la quantité qu'on en distribue dans toute l'Europe, comme une espièglerie. Quand le chasseur abat un de ces animaux, ce qui n'est point une chose aussi commune que l'on se l' imagine (car ils sont assez rares, même dans les Alpes, & on les tire difficilement), il tombe dans des précipices, d'où il n'est retiré qu'après bien du tems & avec des peines infinies; qu'on juge de la quantité & de la fluidité du sang qui lui reste. On m'a assuré que la drogue qu'on vendoit pour du sang de bouquetin, étoit du sang de bouc, & je n'ai pas de peine à le croire.

„ de la petite vérole & en absorber la matière, lignité „. Mais la médecine chinoise n'est pas de nature à inspirer beaucoup de confiance, & si cette propriété du sang de cerf n'a point pour garant d'autre autorité ni d'autre expérience que la leur, on peut hardiment la regarder comme un des cent mille préjugés qui servent à faire tuer les pauvres Chinois par leurs ignares hippocrates.



*Le livre du Chrétien, dans lequel se trouve tout ce que le Chrétien doit savoir & pratiquer par rapport à sa religion. A Paris chez Lottin, à Liege chez Lemarié. 1 vol. in-12.*

**T**RÈS-bon livre de prière, de solide dévotion, d'une sainte & lumineuse instruction, qu'on a bien fait de reproduire par une édition nouvelle, correcte & d'une gestation facile. L'Écriture sainte & l'ineffable livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, en forment presque tout le contenu. En travaillant sur ce fonds, un auteur qui a du discernement & le goût de la piété, ne peut faire qu'un excellent ouvrage. Il éclairera l'esprit, il touchera le cœur, en même tems qu'il occupera l'activité des âmes chrétiennes par l'exercice de la prière & des pratiques louables.

Une chose bien essentielle dans tout livre de piété, c'est de ne séparer jamais la pratique de l'instruction; c'est en suggérant divers usages estimables, d'établir avec force les grands & vivifiants motifs sans lesquels la dévotion

\* 15 Avril  
1782. p. 605.

quelconque n'est qu'un corps inerte & muet. Que de provinces catholiques où nous voyons le peuple se porter avec une ardeur extrême à des actes de dévotion, sans être bien instruit des vérités fondamentales de la foi \*; allier des observances pénibles & de longues prières avec des crimes odieux & le plus effréné libertinage; exprimer par des pratiques éclatantes & multipliées son attachement à la foi catholique, & ne tenir cependant à cette religion sainte que par des idées accessoires ou fausses! De-là ces apostasies si fréquentes dans des tems de séduction & de trouble; ces passages rapides & presque indélébiles de la vraie foi à l'hérésie. Tous ces maux germent dans le défaut d'instruction.... Lors même qu'on enseigne au peuple ses devoirs, qu'on lui prescrit ce qu'il doit éviter, ce qu'il doit faire, on se contente d'avoir fait connoître la loi, mais les grands motifs de son observation ne lui sont pas proposés avec cette vivacité & cette force qui réforment le cœur, qui rend redoutable le violement des décrets éternels, & donne à la conscience des entraves salutaires. " On se fatiguera (disoit un homme vraiment apostolique, qui a banni sans d'autre secours que celui de ses lumières & de son zèle, la superstition & l'ignorance d'une des plus grandes provinces des Pays-bas) on se fatiguera à inculquer que „ Dieu ordonne, que Dieu défend telle chose; qu'il faut craindre & apaiser son courroux par la pénitence; & en même tems on oublie de donner au peuple

„ une connoissance de Dieu , telle qu'il la  
 „ faut pour rendre efficaces les leçons qui  
 „ doivent le rendre meilleur. „ (a)

Cette observation bien méditée paroîtra  
 aussi vraie qu'importante aux vrais pasteurs  
 des âmes. C'est de cette grande idée de la Di-  
 vinité , sans cesse répétée & inculquée , gra-  
 vée en traits vifs & profonds , imprimée par  
 des images vastes & sublimes , que St. Paul  
 a fait l'âme & le grand mobile de sa prédi-  
 cation , l'appui & la sanction des dogmes &  
 de la morale chrétienne. Ses instructions sont  
 sans cesse interrompues par des tableaux tou-  
 chans & magnifiques du Maître de la nature (b),

(a) *Clamant, aiebat P. Philippus, & non cessant Ecclesiastæ sacri pro concione detonare: Deum esse timendum, & pœnitentiâ placandum: & explicare rudibus negligent, quid sit Deus. Adedque sine fundamento struunt, & fabricam stolidè architectantur. Quid est Deus? Milleni istud nobiles & ignobiles, rustici & cives ignorant: atque hinc ortum ducit, fides modica, spes exigua, timor, contritio, reverentia, charitas propè nulla.... Quapropter jure censebat ante omnia Numen illud infinitum, æternum, immensum, summumque bonum; nec non omnium rerum creatorem, principium ac finem, populo probe esse exponendum, tanquam dogma princeps, a quo reliqua dependant. Elog. P. Philippi Scouville. Confluentiæ, typis Theodori Burgraff 1702. p. 15.*

(b) *Deus qui fecit mundum & omnia quæ in eo sunt, hic cœli & terræ cum sit Dominus, non in templis manufactis habitat, nec manibus humanis colitur indigens aliquo, cum ipse det omnibus vitam, & inspirationem, & omnia. Eccl. Act. 17 — Beatus & solus potens Rex regum & Dominus dominantium: qui solus habet immortalitatem, & lucem inhabitat inaccessibilem: quem*

du Sauveur & du Législateur des Chrétiens. (a)

Enfin puisque les malheurs des tems m'ont conduit à cette digression, qu'il me soit permis d'achever ce hors-d'œuvre. L'instruction du peuple n'est pas assez fréquente, assez répétée, assez soutenue, & sur-tout pas suffisamment assortie à sa capacité, à la trempe & au degré de son attention. Un homme qui pendant une heure ou plus a déclamé de savantes choses dans la chaire de prédication, sur-tout à la campagne, peut bien dire :

*Veni*

*Omnia diripiunt & nubibus irrita donant.*

Enfin elle n'est pas assez précocce. Le premier âge est négligé (b), & ce mal prend des

*quem nullus hominum vidit ; sed nec videre potest : cui honor & imperium sempiternum.* 1 Tim. 6. — *O altitudo divinarum sapientiæ & scientiæ Dei : quam incomprehensibilia sunt judicia ejus & investigabiles viæ ejus ! . . . Quoniam ex ipso , & per ipsum , & in ipso sunt omnia : ipsi gloria in sæcula , amen.* Rom. xi &c. &c.

(a) *Locutus est nobis in Filio , quem constituit heredem universorum , per quem fecit & sæcula.* Heb. 1. — *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ & scientiæ absconditi.* Coloss. 2. — *In quo inhabitavit omnis plenitudo divinitatis corporaliter.* Ibid.

(b) Importance de l'instruction des enfans, 15 Février 1782. p. 246. Difficulté de s'en bien acquitter. *Ibid.* C'est l'instruction catéchétique, la plus simple, la plus détaillée, imprimée dans la mémoire dès la première jeunesse, sans relâche répétée & expliquée aux jeunes & aux vieux, avec une ardeur & une industrie digne d'un ministre de l'Evangile ; qui fait la base de l'enseignement du peuple chrétien, sans laquelle tout le reste porte à faux.

15. Octobre 1782.

251

des accroissemens si visibles qu'il y a de quoi porter l'alarme dans l'ame de tous les bons citoyens. Ciel, que deviendra ce monde jadis chrétien, quand l'ignorance & la corruption, peut-être la mécréance & l'irréligion, se feront emparées du premier âge & dès-lors de tous les âges ? On verra infailliblement se réaliser la révolution terrible, dont parle un poète philosophe, & qui ne peut que faire du séjour des hommes un séjour d'abomination & d'horreur :

*Ut apertis Æolus antris,  
Sic vitia invadunt orbem resoluta catenis,  
Dùm regnat stygis atque Dei secunda voluptas.*



*Lettres d'un solitaire sur le théâtre, ou réflexions sur le tableau du spectacle français. 1 vol. in-8°. Se trouve à Liege chez Lemarié, prix 18 sols de Fr.*

L'Auteur de ces réflexions n'est point du tout d'accord avec les admirateurs du théâtre, sur les bons effets qu'ils lui attribuent; il ne croit pas que ni les tragédies ni les comédies ni les drames aient corrigé les mœurs de qui que ce soit. " De tous  
" les drames que j'ai lus, celui qui m'a  
" paru le plus utile est le *Déserteur*. Je  
" serois porté à croire que cet ouvrage a  
" dérobé à la mort plusieurs victimes. Du  
" reste le drame, étant plus sérieux que la  
" comédie, doit plaire moins aux gens qui  
II. *Part.* R

„ aiment à rire : mais je crois que leur es-  
 „ fet moral est le même. *Eugenie* ne rendra  
 „ pas les filles plus prudentes ; & on jouera  
 „ toujours , même quand on feroit apprendre  
 „ à tous les enfans , *le Joueur & Beverlei* „.  
 L'auteur va plus loin. Il croit au contraire  
 que c'est dans les spectacles qu'il faut chercher  
 la véritable origine de la dégradation de nos  
 mœurs (a). “ Ce ne fut pas sans raison que  
 „ J. J. Rousseau détesta M<sup>r</sup>. de Voltaire :  
 „ ce philosophe banni de sa patrie eut tou-  
 „ jours pour elle cet attachement tendre  
 „ qu'un fils a pour sa mere ; il voïoit avec  
 „ douleur , la pompe des spectacles de Cha-  
 „ telaine corrompre de jour en jour les  
 „ mœurs de ses compatriotes. C'est à l'épo-  
 „ que de la fondation de ce théâtre qu'on  
 „ doit rapporter le commencement des trou-  
 „ bles qui ont affligé & affligent encore cet  
 „ Etat. Les Gênois , si l'on veut , sont  
 „ devenus plus spirituels , ils plaisantent ,  
 „ ils tournent tout en ridicule ; mais ils  
 „ ont perdu leur première vertu. Leur an-  
 „ cienne simplicité fait place au luxe ; l'a-  
 „ mour du travail est regardé comme une  
 „ flétrissure : à Geneve , comme à Paris ,  
 „ vivre dans l'oisiveté , c'est vivre noble-  
 „ ment. Il ne reste plus dans cette ville  
 „ aucun vestige du gouvernement républi-  
 „ cain.

---

(a) Voyez sur le même sujet les Journ. du  
 15 Avril & 1 Mai 1781 , ou la brochure inti-  
 tulée : *Reflexions philosophiques , politiques &  
 chrétiennes sur les spectacles.*

„ cain. La magistrature y est sans honneurs  
„ comme sans autorité : on y parle beau-  
„ coup de loix & il n'en existe aucune.  
„ Enfin l'anarchie la plus désespérante n'of-  
„ fre que désordre & confusion. La subor-  
„ dination des Etats est regardée comme  
„ une chimere, & le premier syndic n'a  
„ guere plus de pouvoir qu'un porteur  
„ d'eau. Le dernier bourgeois nargue le  
„ conseil assemblé, & le magistrat qui  
„ défend avec chaleur les intérêts de sa na-  
„ tion n'est pas toujours en sûreté au milieu  
„ du peuple qu'il sert par son éloquence.  
„ Nuls égards, nulle bienfaisance. On est  
„ partagé en plusieurs factions; on ne fait  
„ pas, le plus souvent, de quel parti l'on  
„ est. On parle beaucoup; on s'injurie;  
„ on ne s'entend pas. „

„ Voltaire n'ignoroit pas combien le spec-  
„ tacle étoit contraire aux intérêts des Gé-  
„ nevois; mais il détestoit leur ville,  
„ parceque le magistrat l'avoit chassé des  
„ terres de la république. Il eût voulu voir  
„ leurs maisons en cendres. Il chantoit ma-  
„ lignement la guerre qu'il leur suscitoit.  
„ Sans doute ce n'étoit pas trop pour ce  
„ *grand homme* que d'immoler à sa gloire  
„ une ville entière. Les Génevois se cor-  
„ compoient, à la bonne heure : mais ils  
„ avoient le plaisir d'admirer les chef-d'œuvres  
„ du Seigneur de Ferney. „

„ Depuis que certains cantons suisses ont  
„ permis le spectacle, les habitans ne sont  
„ plus reconnoissables. A Berne on trouve,

„ dans l'arsenal , la statue de Guillaume  
„ Tell ; mais c'est en vain qu'on y cherche  
„ ses mœurs. Dans un Etat puissant , qui  
„ peut se soutenir lui-même , qui peut être  
„ utile à ses voisins sans avoir besoin d'eux ,  
„ je rougis d'un luxe immodéré ; les fem-  
„ mes y sont d'une hauteur insupportable ;  
„ l'art de feindre leur est familier ; la co-  
„ quetterie est leur unique occupation. La  
„ mode est un tyran auquel il faut se sou-  
„ mettre : les Puissances , également respec-  
„ tables en tous lieux , puisqu'elles sont en  
„ tous lieux l'ouvrage de la Divinité , ne  
„ s'y montrent que sous un aspect ter-  
„ rible & formidable. L'étranger est traité  
„ avec mépris : & s'il faut en croire les ha-  
„ bitans de ce pays , ils sont tous des dieux ;  
„ & leurs voisins sont à peine des hom-  
„ mes. „

„ Passez dans le canton de Fribourg ,  
„ quelle différence ! Un peuple doux s'of-  
„ fre à vos regards. Un magistrat humain  
„ vous protège , un seigneur puissant vous  
„ accueille. Les femmes n'y sont que ce  
„ qu'elles doivent être : douces , polies , dé-  
„ centes , elles ne mettent point leur gloire  
„ à dire des injures , ou à étaler un or-  
„ gueil insolent. Sans doute ce pays est en-  
„ core dans l'enfance. Il faut lui envoyer  
„ des comédiens pour l'en faire sortir. „

„ Etablissez des comédiens dans le Val-  
„ lais , cette contrée indépendante deviendra  
„ bientôt l'esclave de ses voisins. Un baillif  
„ ne voudra plus s'habiller de la laine du

„ Paix : il rougira de ne pas avoir des vins  
 „ étrangers sur sa table ; une nourriture fru-  
 „ gale ne lui suffira plus. La nation cessera  
 „ d'être hospitalière : la mode fera disparoi-  
 „ tre les anciens usages. La bonne foi s'é-  
 „ clipsera ; un luxe destructeur succédera à  
 „ la simplicité ; le vigneron deviendra fai-  
 „ néant ; on se moquera de la religion ;  
 „ l'amour de la patrie s'affaiblira ; & la pro-  
 „ bité ne sera plus qu'un jeu, dès que la  
 „ chimere siégera sur le trône de la vérité. (a)  
 „ On ne peut trop louer la sagesse du  
 „ magistrat de Neuf-chatel, qui depuis vingt-  
 „ cinq ans a la constance de refuser tous les  
 „ comédiens qui viennent offrir leurs servi-  
 „ ces meurtriers. Aussi à Neuf-chatel on est  
 „ humain, poli, bienfaisant. Le commerce  
 „ y fleurit ; & le peuple n'ayant point d'oc-  
 „ casions de dépenser son argent mal-à-pro-  
 „ pos, y est généralement à son aise. J'ai  
 „ vu entre les mains d'un membre du grand  
 „ conseil de cette ville une lettre que lui  
 „ avoit écrite un directeur de spectacle : il  
 „ lui offroit 25 louis, pour obtenir la per-  
 „ mission de faire jouer sa troupe pendant  
 „ deux mois. Le magistrat ne daigna pas  
 „ l'honorer d'une réponse ; je lui marquai

---

(a) C'est une chose démontrée par toute  
 l'évidence des faits historiques que la fureur  
 de l'histrionisme a toujours été l'époque  
 de l'abâtardissement des nations & de la chû-  
 te des empires. Voyez le Journal du 1 Mai  
 1781. p. 20.

„ ma surprise de le voir si indifférent , &  
 „ il me dit. *Le spectacle corrompt les grands*  
 „ *& affame les petits. Nous sommes assez*  
 „ *contens de nos femmes : elles n'ont pas la*  
 „ *galanterie des françoises , mais elles nous*  
 „ *aiment. C'est assez. Je puis sans me gê-*  
 „ *ner sacrifier dix louis pour le spectacle :*  
 „ *mais mille de mes concitoïens sont hors*  
 „ *d'état de sacrifier dix sols. „*

“ Dans la petite ville d'Yverdun , tous  
 „ les deux ans on voit venir une troupe  
 „ de comédiens. Le nombre des représenta-  
 „ tions est ordinairement fixé à trente. On  
 „ n'en perd pas une. Depuis les très-hono-  
 „ rés Seigneurs du conseil jusques aux sa-  
 „ vetiers , tout le monde va à la comédie.  
 „ Quelques femmes vendent leurs juppes ,  
 „ pour aller embellir de leurs attraits la salle  
 „ du spectacle. Quand la troupe part , toute  
 „ la ville a une indigestion de comédie.  
 „ La plupart des seigneurs bourgeois sont à  
 „ la diète pour six mois , d'autres pour plus  
 „ longtems. Mais en revanche , le beau-  
 „ sexe y est beaucoup plus galant que dans  
 „ le Vallais , & se moque des *préjugés....*  
 „ Tout le monde fait par cœur ces vers  
 „ d'Edipe,

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peu-  
 ple pense.

Notre crédulité fait toute leur science.

„ N'est-il pas vrai que ce sont-là des at-  
 „ mes triomphantes dans les mains des im-  
 „ pies , & que ces vers , qui ne sont pas  
 „ aussi beaux que bien des personnes le pen-  
 „ sent ,

„ fent , ont servi de troupes auxiliaires à  
 „ plus d'un sot poussé à bout ? Une pensée  
 „ mise en vers se retient aisément , & la  
 „ majesté de la poésie semble interdire à  
 „ l'auditeur l'examen de ce qu'il en-  
 „ tend. On dira d'après Voltaire qu'il y  
 „ a beaucoup de différence entre les prêtres  
 „ des faux dieux & les ministres d'une re-  
 „ ligion sainte. Cela est vrai. Mais un im-  
 „ pie n'examine pas les choses de si près,  
 „ il se sert de tout ce qu'il croit être pro-  
 „ pre à le conduire au but qu'il se pro-  
 „ pose. On ne fait point attention à la  
 „ circonstance dans laquelle ces vers ont  
 „ été prononcés. La plupart de ceux qui  
 „ les ont retenus ne savent pas qu'on les  
 „ met dans la bouche de *Jocaste*, & que  
 „ science rime très-faiblement avec *pensée*.  
 „ Mais on fait que cela en impose, cela  
 „ suffit.

Combien de fois n'ai-je pas entendu ré-  
péter , même à des comédiens ?

Le Ciel donne souvent des Rois dans sa ven-  
geance

„ Est-on mécontent du gouvernement ? voi-  
 „ là son lot ; & on se croit dispensé d'obéir  
 „ à un Souverain que Dieu a donné dans  
 „ sa colere..... „

„ On s'imagine être fort avancé quand  
 „ on a dit, les Rois & les magistrats ap-  
 „ prouvent les spectacles. Cela est faux.  
 „ Les Rois & les magistrats tolèrent les spec-  
 „ tacles , comme ils tolèrent les maisons pu-  
 „ bliques : les courtisanes , quoique tolérées

„ font - elles des femmes respectables ? On  
 „ souffre un mal , pour en prévenir un plus  
 „ grand. Un malade se laisse couper un mem-  
 „ bre pour sauver ses jours. „

Les réflexions suivantes sur l'excommuni-  
 cation paroîtront très-justes & des plus très-  
 remarquables dans le tems où nous vivons ,  
 & de la part d'un homme qui prend quelque-  
 fois le ton philosophique & qui n'est point en-  
 tierement à l'abri des préjugés du jour. “ Je  
 „ le fais : on rit aujourd'hui des excommu-  
 „ nications. Ce frein sacré qu'on opposa au-  
 „ trefois à la dépravation du cœur humain  
 „ est aujourd'hui sans force. La digue est  
 „ rompue , & les torrens de vices qui inon-  
 „ dent la société sont une suite inévitable de  
 „ notre indifférence pour les censures de l'E-  
 „ glise. J'en suis fâché ; il n'est guere pos-  
 „ sible de rire du châtimement sans se moquer  
 „ bientôt de celui qui l'inflige. „

“ Je ne veux pas excuser l'abus qu'on a  
 „ fait de l'excommunication : mais parce  
 „ qu'un Souverain n'auroit pas toujours fait  
 „ un usage respectable de sa puissance , seroit-  
 „ il juste d'assurer qu'il n'est plus dépositaire  
 „ du pouvoir suprême , & qu'on peut bra-  
 „ ver impunément son autorité ? „

“ On se plaît à répéter que les canons  
 „ de l'Eglise sont sans force. Cette vérité  
 „ n'est malheureusement que trop constan-  
 „ te. Mais aussi la soumission pour les Sou-  
 „ verains , l'amour du prochain , les de-  
 „ voirs de la société , la piété filiale , ne  
 „ sont pour le commun des hommes que

„ des obligations chimériques. On a se-  
„ coué le joug de l'Eglise , dès-lors on n'a  
„ plus envisagé les Princes & les magistrats  
„ que comme des tyrans adroits qui cou-  
„ vrent de fleurs l'abîme où ils entraînent  
„ leurs sujets ; on n'a plus vu dans les puis-  
„ sances civiles que des ennemis du repos  
„ public & de la liberté. Les bienfaiteurs du  
„ genre humain en sont regardés comme les  
„ bourreaux : on abhorre le sanctuaire de la  
„ justice, comme un coupe - gorge , où le  
„ plus fort rit de l'impuissance du plus foi-  
„ ble. Eh ! comment les choses pourroient-  
„ elles être autrement ? Dieu seul est  
„ la source du vrai bonheur. Pourroit - on  
„ conserver quelque vénération pour les loix  
„ civiles, tandis qu'on foule aux pieds les  
„ loix divines ? „

„ De tout tems il a fallu des châtimens  
„ pour punir le crime & pour le prévenir.  
„ Les censures de l'Eglise ont été plus ou  
„ moins rigoureuses , à raison du siècle &  
„ des mœurs du país où elles avoient lieu.  
„ L'Eglise romaine n'est pas la seule qui  
„ les ait jugées nécessaires : nos freres *Pro-*  
„ *testans* ont regardé quelquefois les censu-  
„ res publiques comme nécessaires au main-  
„ tien du bon ordre. Ce ne fut que sous le  
„ gouvernement de mylord Maréchal, que  
„ le consistoire de Neuf-châtel abrogea la loi  
„ qui condamnoit un voluptueux à expier,  
„ par une humiliation publique, le scandale  
„ qu'avoit causé son libertinage. L'excom-  
„ munication

„ munication est encore en usage dans cette  
 „ Communion. „

„ “ Bien des personnes ont le défaut de se  
 „ servir de termes qu’elles ne comprennent  
 „ pas. Le plus sûr moyen de ne dire jamais  
 „ des mots vuides de sens , est de n’en pro-  
 „ noncer jamais un , qu’on ne puisse le dé-  
 „ finir. „

„ “ L’excommunication est un décret par  
 „ lequel le chef d’une communion , en re-  
 „ tranche un ou plusieurs membres , qui se  
 „ sont rendus indignes de participer aux actes  
 „ de cette communion : c’est ainsi qu’un  
 „ corps d’officiers chasse un de ses membres  
 „ qui a fait une bassesse. „

„ “ Seroit-il bien raisonnable de refuser à  
 „ un Prince de l’Eglise un droit , qu’on ne  
 „ conteste jamais au chef d’une société quel-  
 „ conque. Un colonel punit un officier qui  
 „ manque à son service : un capitaine châtie  
 „ un soldat rebelle ou prévaricateur. Une  
 „ société littéraire expulse un faux - frere.  
 „ L’histoire de Furtière en est une preuve. „

„ “ La seule différence qu’il y ait entre  
 „ les censures ecclésiastiques , & les châti-  
 „ mens civils , est que l’Eglise toujours  
 „ miséricordieuse , l’Eglise dont *la livrée*  
 „ *est la charité* , est toujours prête à par-  
 „ donner au pécheur repentant , & que  
 „ la politique ne permet pas toujours aux  
 „ puissances séculières de suivre le mouve-  
 „ ment de leurs cœurs. „

„ Quoique cet ouvrage écrit lestement  
 „ & avec peu d’ordre , ne paroisse pas du

premier abord devoir être d'un intérêt fort piquant & fort varié, vû sur-tout que l'auteur y réfute un livre mort en naissant & auquel on ne songeroit plus, s'il n'en avoit renouvelé le souvenir; on y trouve des anecdotes curieuses sur une infinité de sujets. En voici quelques-unes sur un très-petit écrivain à grandes prétentions. " Quant  
 „ à M<sup>r</sup>. de *Lanjuinais*, je ne m'étonne  
 „ point qu'il vous soit inconnu; l'honneur  
 „ d'être principal du college de Moudon,  
 „ en Suisse, ne lui donne pas un relief assez  
 „ grand, pour qu'il soit ce qu'on appelle,  
 „ *samâ multis memoratus in oris*. Il est  
 „ pere du *Monarque accompli*, pitoiable  
 „ rapsodie, en trois volumes; cette espece  
 „ de catéchisme impérial, que Sa Majesté  
 „ Joseph II n'a pas daigné lire (a), a eu  
 „ l'honneur d'être brûlé à Paris, par arrêt

---

(a) On savoit depuis longtems que les philosophes prétendoient être *les précepteurs des Rois*; mais on ne s'attendoit pas qu'un bon Suisse se mit sur le même rang, joignant la théorie des fromages à celle des trônes, & devint tout à coup de pédant de college, catéchiste du premier Prince chrétien. Telles sont cependant les merveilles qui illustrent notre siècle. C'en est une aussi qu'on ose dans nos provinces, bien chrétiennes & attachées de plus à leur législation, reproduire par une impression presque publique, cette rapsodie proscrite chez des voisins plus vigilans & plus conséquens que nous.

„ du parlement (a) qui fait brûler , quand il  
 „ le juge convenable , les livres que le pu-  
 „ blic n'acheteroit point sans cette cérémo-  
 „ nie. L'édition du *Monarque accompli* s'est  
 „ écoulée , & l'auteur enhardi par un tel  
 „ succès , a mis au jour plusieurs autres pro-  
 „ ductions de la même force (b) , mais , qui  
 „ n'ayant pas eu l'honneur d'être condamnées  
 „ au feu , sont restées intactes : enforte que  
 „ si M<sup>r</sup>. le Principal demande à son libraire ,  
 „ comment va le débit ? Ce dernier lui ré-  
 „ pond aussitôt avec assurance *Tout est en-*  
 „ *core dans la boutique.* Le seul journal hel-  
 „ vétique , que d'autres nomment encore  
 „ étique , dont le rédacteur n'a souvent  
 „ rien à dire , a fait mention des ouvra-  
 „ ges de M<sup>r</sup>. de *Lanjuinais*. Mais comme  
 „ ce radotage périodique n'a cours qu'en  
 „ Suisse , il n'est pas fort étonnant que vous  
 „ ne connoissiez ni le pere du *Monarque ae-*  
 „ *compli* , ni les freres du *Monarque accom-*  
 „ *pli*.

Quelques feuilles publiques ont parlé de

(a) Voyez l'arrêt du parlement de Paris & le réquisitoire de Mr. Seguier contre ce libelle absurde & bien réellement fanatique. 1<sup>er</sup> Juin 1776. p. 225. — 15 Juin 1776. p. 309.

(b) C'est toujours la vérification du mot de Juvenal que nous avons rapporté , il n'y a pas longtems :

*Aude aliquid brevibus Gyris & carcere dignum ,  
Si vis esse aliquid.* Sat. 1.

Voulez-vous mériter les faveurs populaires ?  
Soiez auteur impie & digne des galeres.

l'étrange prodigalité du marquis de Brunoi d'une manière peu exacte, en attribuant sa ruine à des dévotions de parade & de luxe. L'auteur des *Réflexions* ne veut pas qu'une dévotion quelconque ait dérangé les affaires de ce marquis ; il réfute les déclamations du crédule répétiteur des contes populaires. " Il parle de M<sup>r</sup>. le mar-  
„ quis de *Brunoi* en écrivain qui ne l'a ja-  
„ mais connu. Il attribue l'interdiction de  
„ cet homme extraordinaire à la dépense  
„ qu'il faisoit pour les cérémonies religieu-  
„ ses. Tout le monde fait que ce ne sont  
„ point les processions de la *Fête-Dieu* qui  
„ ont dérangé les affaires de M<sup>r</sup>. de *Brunoi*.  
„ Des goûts peu naturels, la mauvaise com-  
„ pagnie, des pensions accordées & payées  
„ à des hommes dont les services ne méri-  
„ toient pas une récompense pécuniaire ;  
„ voilà la source de ses malheurs. M<sup>r</sup>. *Mer-*  
„ *cier* soutient que le caractère de cet hom-  
„ me bizarre est un phénomène moral. Je  
„ n'ai point le talent d'expliquer des phé-  
„ nomènes moraux, & je me tais. „

Il y a sur les hommes & les affaires du tems plusieurs traits propres à défendre la vérité des faits contre les opinions reçues. L'auteur a un talent décidé pour la satire, & il en fait usage, mais toujours d'une manière décente & honnête. La plupart de ses réflexions sont des épigrammes ; il y en a plusieurs d'heureuses, dont le sel attique ne peut manquer de *morfiguer* un peu celui qui en est l'objet. On liroit l'ouvrage avec plus

de plaisir, si le style n'en étoit quelques fois négligé, si l'esprit n'y étoit porté jusqu'au raffinement, si l'on n'y remarquoit certains jugemens qui semblent tenir à l'enthousiasme & à la prévention, & qui donnent à l'ensemble un air d'inconséquence, & enfin si la partie typographique étoit mieux soignée, moins remplie de fautes de tous les genres, & affranchie des puérilités de la nouvelle orthographe.



*Seconde guerre punique, poëme de Silius italicus.* A Paris rue & hôtel Serpente, à Liege chez Lemarié. 3 vol. prix 9 liv. rel.

ON doit savoir gré à M<sup>r</sup>. Lefebvre de Villebrune de nous avoir donné une édition correcte & une bonne traduction de l'ancienne & célèbre Epopée de *bello punico*. Quoique Silius italicus ne soit compté qu'entre les poëtes médiocres, & que son poëme soit en général froid & sec, on ne peut néanmoins lui refuser de grandes beautés; mais elles sont isolées, trop distantes pour faire corps, & en quelque sorte déplacées dans un ouvrage trop littéralement asservi à la vérité historique, dépourvu de cette imagination riche & variée, de cette chaleur d'enthousiasme qui animoit Homere & Virgile. Les anciens ont néanmoins regardé ce poëme comme digne de l'immortalité, & ont prévu

15. Octobre. 1782.

265

que le nom de Silius ne mourroit point :  
Martial a dit :

*Perpetui nunquàm moritura volumina Sili.*

Le traducteur a mis à la tête de l'ouvrage une préface amplement raisonnée sur les poèmes épiques anciens & modernes ; il y a des choses bien vues & des réflexions très-justes ; mais il ne faut pas adopter dans toute son étendue l'éloge qu'il fait de Silius italicus. On seroit presque tenté de croire qu'il veut le faire marcher devant Virgile ; la critique qu'il fait de l'Enéide est d'une sévérité extrême , pour ne rien dire de plus. Il paroît que Milton tient chez lui une place supérieure à celle du chantre d'Enée. Mais cette admiration pour le poète anglois , ne s'étend pas jusques sur les Allemands dont quelques-uns ont néanmoins de grandes prétentions. Voici ce qu'il dit de Klopstock & des poètes modernes de la Germanie en général.

“ J'ai eu la patience de lire ce poète allemand  
„ il y a douze ans. J'avoue qu'il m'a fait rire  
„ ou bâiller. *Saltem tenet hoc nos.* Jamais  
„ il ne soutiendra le parallèle de Milton.  
„ Aussi n'a-t-il pas fait fortune en France.  
„ Klopstock est cependant chaud en bien  
„ des endroits : il a des images magnifiques,  
„ mais mal encadrées , ou plutôt presque  
„ toujours déplacées. Il manie bien sa langue ; mais cet avantage n'est que pour  
„ ses compatriotes. De plus de soixante poètes allemands que j'ai lus , je ne vois en-  
„ core

„ core qu'Opitz , l'ancien Opitz , qu'on puisse  
 „ nommer poëte en Allemagne. „



Le *Coq* au-dessus du clocher est le mot  
 de la dernière Enigme.

Celui du Logogriphe est *Sanguis*, où l'on  
 trouve *navis*, *anguis*, *agnus*, *anus*, *avis*.

**O**U je suis , on ne cherche , hélas ! qu'à  
 m'outrager,  
 Jour & nuit on s'occupe à pouvoir me détruire.  
 Mais où je ne suis plus , on me prise , on m'ad-  
 mire ;  
 Et par un travers qui fait rire ,  
 On fait tout pour me ménager.

#### LOGOGRIPHUS.

**B**ina mihi est totum complectens syllaba  
 mundum.  
 Una tibi primam servat pro tempore vitam.  
 Altera foeda , madens , simul est in vulnere  
 foetens.  
 Muta P pro C porcus tunc grunniet ipse.  
 Littera bina absit , sine me qui currere possit  
 Venator ? nullum cernes id posse fatentem.

---

 L'imprimeur du nouveau *Dictionnaire*  
*historique* distribue actuellement le troisième  
 tome.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 30 Août.)  
 Les deux incendies qui s'étoient manifestés, au mois de Juillet en cette capitale, & les calamités qui en furent une suite, ne font rien en comparaison de celui qui est survenu le 21 de ce mois, & qui la réduisit presque toute en cendres. A peine a-t-on pu sauver le tiers de cette grande ville. Le feu y prit à la fois en 5 ou 6 endroits différens & consuma en peu de tems 40 mille maisons (a) avec tant de violence qu'on ne put y donner aucun secours, chaque propriétaire de maison ne pensant qu'à sauver ses propres effets : plusieurs se retirèrent vers le canal, & pour s'y garantir même de la chaleur, entrèrent dans l'eau. Un vent violent qui s'éleva & dura 67 heures, entretenoit les flammes de tous les côtés. Depuis le quartier appelé Giamaja, où étoit l'ancien palais de Constantin; de Giubati-Kunkapi jusqu'à Blanga près des Sept-Tours,

---

(a) Calcul qui suivant les observations faites dans le dern. Journ. doit se réduire à 10 ou 15 mille.

tout a été réduit en cendres. Toute la rue des Arméniens avec l'église patriarchale & d'autres : tout le quartier de Soliman avec la magnifique mosquée de ce nom : une grande partie des quartiers occupés par les Juifs & les Grecs avec les églises de St. Loderus & de l'Ascension, de même que le palais de l'aga Apufzi & beaucoup d'autres hôtels, appartenants aux principaux membres du Divan, furent la proie des flammes ; plus de 14 mille personnes y ont péri. Le Grand-Seigneur qui, à la nouvelle d'un tel désastre, étoit accouru de son château de Bujukdek, versa des larmes à la vue de ce triste spectacle & se porta dans tous les quartiers de la capitale pour consoler ses malheureux sujets.

A ce malheur s'en joignit un autre, celui de la disette : plus de 500 moulins furent brûlés avec les chevaux qui les faisoient agir. Pour fournir à tant de milliers d'infortunés un abri & du pain, il leur fut élevé à la hâte des tentes & des fours. On compte 200 mille personnes réduites à la dernière misère. (a)

Peu après que cet incendie fut éteint, le Grand-Seigneur a fait un changement dans son ministère : le grand - visir Kihaja - Bey,

(a) Il paroît que tous les habitans égalent à peine ce nombre, si on doit juger de Constantinople par sa circonférence, la structure de ses maisons &c. Voyez le Journ. du 1 Mars 1782. p. 318.

le desterdar, le tschausch-baschi & plusieurs autres employés à la cour furent déposés. Le grand-visir qui fut aussitôt relégué à Demotica, a été remplacé par Hadfchi-Jessen-Mehemed bacha, ci-devant aga des Janissaires qui, après la paix conclue avec la Russie, rapporta ici du camp le drapeau de Mahomet, & fut ensuite nommé Beglier-Begh de Romélie.

On fait à n'en point douter que cet incendie n'est pas l'effet du hasard, mais que des scélérats ont mis le feu à cette ville; on pourroit en soupçonner plusieurs des déposés, leur exil semble le prouver.

Selim Gueray, Kan nouvellement élu de la Crimée, a écrit à la Porte que, si elle s'opposoit à son élévation, il lui donneroit par les mécontents de l'Asie qui étoient en grand nombre, assez d'occupation pour qu'elle le laissât jouir en paix d'un gouvernement que l'estime & l'amour des Tartares venoient de lui confier; & effectivement, depuis cette menace, le Cuban, la Circassie, la Mingrèlie, la Géorgie, le Guriel & l'Imerette sont remplis de troubles. La Romélie est infestée de brigands. Alep se plaint des extorsions de son bacha &c. Il n'y a peut-être pas dans l'empire, deux provinces où regnent la tranquillité & le bonheur qu'elle produit. (a).

— La Morée se révoltant aussi toujours

---

(a) Si Constantinople doit être considéré comme un foyer perpétuel de famine, de peste, S 2 d'incendies,

contre le Grand-Seigneur, le Divan a pris la résolution d'y entretenir un bacha fixe, & il a nommé à cette charge, le capitambacha Hassan qui sera remplacé, à la tête de la flotte, par Melk Mustapha, gouverneur actuel de l'Egypte, lequel étoit revêtu de l'importante dignité de Kaimakan pendant la dernière guerre contre les Russes.

— Le 9, le nouvel Hospodar de Moldavie, Maurocordato, fit sa sortie de cette ville en assez grande pompe; il avoit eu, le 16 Juillet, son audience du Grand-Seigneur, & les deux queues honorifiques lui avoient été données par Sa Hauteffe, le 1 de ce mois.

Depuis cinq ans, les vexations des officiers de la Porte avoient écarté presque tous les marchands, sur-tout les étrangers, de la

d'incendies, de séditions, de brigandage; les provinces ne sont guere plus à l'abri de ces fléaux, qui les dévorent tour à tour, & souvent toutes à la fois, d'une maniere d'autant plus effrayante que le remede ne peut venir que de loin, & que le mal a toujours le tems d'achever ses ravages. Et voilà le gouvernement que Boulainvillers, du Bos, & d'autres écrivains bien plus philosophiques encore, ont voulu nous donner pour un chef-d'œuvre de sagesse, de politique & de félicité publique; dont ils ont osé faire l'objet d'une comparaison injurieuse aux Etats chrétiens. Le meilleur moyen de guérir ces imaginations inquiètes, paradoxales, romanesques & calomnieuses, ce seroit de les soumettre un an ou deux aux influences du gouvernement turc.

15. Octobre 1782.

271

foire de Tollian en Macédoine, la plus fréquentée qu'il y eut autrefois dans toutes les provinces ottomanes. Le grand-visir qui en a été informé, vient de tâcher d'y remédier par un édit ou déclaration portant que les marchandises apportées à cette foire, ne paieront, cette année & les suivantes, qu'un léger impôt & qu'elles seront entièrement franches à leur sortie, si elles n'ont point été vendues; il a même envoyé pour cet effet, des commissaires à Belgrade: mais, il en est du commerce comme d'un fleuve qui, ses eaux étant une fois détournées, reprend difficilement son ancien cours. Ce fait prouve néanmoins que la Turquie, si indifférente pour le commerce, il y a quelque tems, semble vouloir changer maintenant de système.

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( le 5 Septembre. )

On voit constamment les troupes s'avancer vers les frontières de la Tartarie & de la Turquie, & les bruits d'une guerre prochaine de ce côté, se perpétuent. Le retour du courrier que la cour a expédié depuis peu pour Constantinople nous donnera plus de lumières à cet égard.

Le courrier que M<sup>r</sup>. le chevalier Harris, envoyé extraordinaire d'Angleterre, a reçu de Londres il y a quelques jours, est reparti: M<sup>r</sup>. le marquis de Verac, ministre plénipotentiaire de France, renverra, dit-

S 3      on,

on, vers la fin de ce mois celui qui lui a été expédié de Versailles. Il est très-probable que toutes ces expéditions sont relatives à l'ouvrage de la médiation générale des deux cours impériales, d'autant plus que les négociations directes entamées à la cour de France, ne paroissent point avoir autant de succès que le desirent les Puissances qui s'y intéressent.

La marine de l'empire russe s'augmente d'un jour à l'autre; à peine un vaisseau a-t-il quitté le chantier, qu'il y a ordre d'en construire un nouveau. Les travaux se continuent sans relâche sur les chantiers d'Astracan & de Cherson. — Dans les ports de Kamtschatka & sur-tout dans celui d'Ookoskoi, on est uniquement occupé à la construction de navires marchands, de manière cependant qu'en cas de besoin on pourroit les armer en guerre, si les circonstances le requéroient. Sur le vaste Archipel de St. Lazare près du continent de l'Amérique, on découvre toujours de nouveaux pays, sur les productions desquels (à l'exception des castors & autres fourures) le ministère garde un profond silence.

Il se trouve ici un riche négociant de Vienne, nommé Goldschmidt, Juif de naissance, mais actuellement Chrétien: on le croit chargé, de la part de l'Empereur des Romains, de mettre la dernière main à quelques liaisons de commerce, projetées depuis quelque tems entre les deux cours impériales.

## P O L O G N E.

**V**ARSOVIE ( *le 15 Septembre.* ) La situation critique des affaires de l'Europe , & certains nuages qui s'élèvent dans ce royaume , nous font prévoir que la diète prochaine sera des plus importantes pour la Pologne. L'approche des troupes étrangères vers les frontières , l'activité extraordinaire des ministres & des généraux des Puissances étrangères , les engagements secrets qui se prennent au sein de la république , n'ont guère l'apparence d'être les précurseurs de l'unanimité & de la paix. Les troupes russes continuent à défiler vers la Crimée.

L'espece de sanction donnée au duel , dont nous avons parlé dans le journal du 1 Septembre, p. 41 , a eu de très-mauvais effets. Cet exemple a été suivi de plusieurs autres , & tous les jours on donne de nouvelles scènes de fureur & de sang. Le général Kostowsky & le comte Krewasky se sont battus plusieurs fois , mais le comte ne veut pas abandonner la partie , qu'un des deux n'ait perdu la vie ; il y aura donc un nouveau duel , mais sur les terres de Turquie ; le général s'y prépare avec tant d'acharnement qu'il a vendu son régiment de dragons. Ils doivent tirer , le mouchoir à la bouche , & vraisemblablement ils périront tous les deux en même tems. (a)

---

(a) Voilà l'effet naturel de la dissimulation.

## S U E D E.

**STOCKHOLM** ( *le 15 Septembre.* ) Les informations, qu'on reçoit sur l'état de la Reine & du prince nouveau-né, sont des plus favorables. Ce prince portera le titre de duc de Smalande. Hier, la cérémonie du Baptême s'est faite avec la plus grande solennité. Les parreins & marreines ont été l'Impératrice de Russie, la Reine de France, le Roi de Prusse, le Roi de Dannemarck, avec L. A. R, le Duc & la Duchesse de Sudermanie, le Duc d'Ostrogothie, & la Princesse de

---

& de la tolérance en matière de délit, & de l'affoiblissement des loix & de la justice publique. Donnez seulement quelques exemples d'impunité, le crime, auparavant timide & s'exercant dans l'obscurité, ne tardera pas à lever la tête, à se montrer au grand jour, à se parer du mépris de la vertu & de la raison, & à porter ses fureurs toujours croissantes jusqu'à l'excès le plus incroyable de rage & de folie. — Ressuscitez au contraire la vigueur des loix, ne faites qu'un acte de justice sévère qui interrompe le règne de l'impunité, qui imprime dans les cœurs la crainte de la vengeance publique; & l'ordre est rétabli. Gustave-Adolphe va trouver deux officiers, qui sont sur le point de se battre; il ordonne au bourreau qu'il a amené, de pendre sur le champ celui qui survivra à l'autre. Les combattans ne tardent pas à être d'accord; & depuis ce moment, on n'entend plus parler de duel dans l'armée suédoise. — Diverses réfl. sur cette manie, 1 Juil. 1782. p. 332.

**Suede, Le 2,** le Roi a tenu à l'occasion de cette heureuse naissance un chapitre de ses Ordres, dans lequel Sa Majesté a créé : Chevaliers de l'Ordre des Séraphins, le baron Charles Sparre, sénateur & grand-stathalter de Stockholm; le baron Frédéric Sparre, sénateur & gouverneur du Prince-royal de Suede; le comte Frédéric Possé, lieutenant-général : Grands-Croix de l'Ordre de l'Epée, le comte Jean-Auguste Mayerfeld, lieutenant-général; le baron Gustave-Adolphe Siegroth; le baron Evert Taube, général-major & chambellan : Commandeurs de l'Ordre de l'Epée, les généraux-majors baron Eric-Jules Cederhielm, comte Frédéric Carlsson Possé, & comte Gustave Adamsson Horn; les colonels baron Ulric Cederström & baron Charles-Adam Wachtmeister : Commandeurs de l'Ordre de l'Etoile-Polaire, M<sup>r</sup>. Gustave Ehrenswærd, chambellan & envoyé extr. du Roi à la cour de Berlin; le chambellan comte Gabriel Oxenstierna; le grand-veneur de la cour comte Axel Oxenstierna; le baron Frédéric Hamilton, grand-chambellan de la Reine; le baron Malte Ramel, chancelier de cour; le gouverneur baron Charles Bunge; & le comte Frédéric-Adolphe Læwenhielm, chambellan & envoyé extraordinaire à la cour de Madrid &c. Le sénateur baron Swen Bunge a été élevé au titre de comte; & S. M. a donné le rang de sénateur au comte Charles-Adam Wachtmeister, chancelier de justice; au comte Bonde, président de la cour de justice à Wasa; & au comte Gustave-

tave-Philippe Kreutz , grand - veneur & ambassadeur du Roi en France.

## D A N N E M A R C K.

**C O P P E N H A G U E** (*le 15 Septembre.*) Le Roi a nommé ministre-d'état le baron de Rosencrone , conseiller-privé & ministre des affaires étrangères; & S. M. a conféré le titre de conseiller de conférence avec rang de général-major au conseiller-d'état Pierre-Christien Schumacher , son ministre à la cour de Russie.

Trois cents cinquante-huit vaisseaux ( de ce nombre le convoi anglois , qui s'étoit accru jusqu'à 260 navires marchands , aiant été obligés le 10 par le calme de revenir à l'ancre dans le Sund ) en remirent à la voile le 11 avec un vent plus favorable. Le même jour , il y arriva de nouveau 36 bâtimens , & le 12 trente-quatre autres de la Baltique. Parmi les derniers étoient 5 navires anglois , qui continuerent leur route sur le champ , pour tâcher d'atteindre le convoi. Lorsque la frégate angloise le Mercure , de 28 canons , entra le 7 au soir à Helsingor , n'aïant pas son pavillon hissé à l'extrémité du grand-mât , mais caché en partie par la voile , le commandant du château la prit pour une lettre de marque ; & , sur ce qu'elle n'ame-noit point , il lui tira deux coups à balle. Le capitaine en porta plainte ; mais il paroît que l'affaire a été assoupie à l'amiable.

## I T A L I E.

ROME ( *le 12 Septembre.* ) Le Pape toujours attentif à soulager ses sujets & gémissant sur le sort de ceux qui sont dans l'indigence , vient d'en exempter un grand nombre des droits qu'ils païoient pour l'entretien des chemins & de la police dans sa capitale , en exigeant néanmoins qu'ils fassent auparavant confier de leur pauvreté. Cette indulgence de S. S. a rendu une nouvelle vie à ceux qui cherchoient encore à cacher leur misère.

Le poste important de premier-lieutenant criminel du tribunal du gouvernement, vacant par la mort de M<sup>r</sup>. Cosme de Pretis , vient d'être conféré par le Pape à M<sup>r</sup>. l'avocat Jos. Gabrielli , qui en avoit été jusqu'ici lieutenant en second. — Un incendie qui s'étoit manifesté dans la forêt de Calvi en la province de Sabine, est devenu très-violent & s'est étendu dans le district d'Otricoli, où il a causé un dommage considérable.

On a l'avis de Bologne que, dans la nuit du 31 Août, on avoit ressenti dans la ville une violente secoussé de tremblement de terre, qui heureusement n'a point eu de suites fâcheuses.

MILAN ( *le 13 Septembre.* ) La maladie russe est venue aussi nous faire une visite dans cette capitale : la moitié de nos habitans en est attequée. Elle s'est même glissée dans

notre garnison : les soldats ont dû suspendre leurs exercices. Cette maladie n'est pas absolument contagieuse, mais elle est opiniâtre : le lit paroît en être le meilleur remède avec des tisannes rafraîchissantes.

On parle de plusieurs suppressions de couvens, comme très-prochaines, sur-tout dans les villes de province, & on dit que 5 maisons de religieuses franciscaines dans le Crémontois en sont déjà prévenues. On veut assujettir différens religieux à tenir des écoles publiques ; les sujets propres à l'instruction de la jeunesse devenant tous les jours plus rares

Quelques individus des religieux de l'Ordre de St. Bernard, supprimés, & qui avoient été renvoyés de leur église, s'en étoient procuré une autre dans un quartier de la ville, où ils faisoient l'office ; la junte royale vient en conséquence de prononcer leur entière suppression.

PALERME en Sicile ( *le 10 Septembre.* ) Trois forcenés, dont deux marbriers & l'autre jardinier, poursuivis en justice pour avoir tué dans une dispute un esclave du marquis de Ste. Croix, capitaine de justice, avant qu'il fût pourvu de cette charge, se trouvant dans la soirée du 21 Juillet dans une maison de la rue-neuve, ce capitaine qui en fut informé envoya pour s'en saisir quatre piquets de soldats suisses accompagnés de quelques sbirres. A leur apparition les trois coupables sans se déconcerter commencèrent à faire feu des fenêtres & renversèrent du premier coup Don François de Santis, lieutenant du marquis de Ste. Croix, qui s'étoit mis à la tête des sbirres pour les animer. Après une longue escarmouche les trois assiégés eurent

l'adresse de s'échapper après avoir blessé 5 soldats, dont deux mortellement, avec un caporal fuisse & un des sbirres. Les voyant échappés le marquis de Ste. Croix fit afficher du consentement du vice-roi une récompense de 50 écus à chacun de ceux qui pourroient les livrer entre les mains de la justice. Dans ces entrefaites on apprit qu'ils s'étoient réfugiés dans une colline voisine où on envoia une petite armée de sbirres avec de l'infanterie & de la cavalerie pour entourer la montagne ; mais les intrépides coupables loin de s'effraier à la vue de cette armée, s'étant réunis à d'autres camarades, commencerent eux-mêmes l'attaque par un feu des plus vifs qui dura deux heures, & tandis que leurs camarades se battoient, ils eurent la hardiesse de venir eux-mêmes dans la ville & de feindre, sous les fenêtres du marquis de Ste. Croix, d'avoir dispute ensemble & de se battre, afin de l'attirer à son balcon & de lui lâcher un coup de fusil. Ce qu'ils avoient projeté n'arriva pas tout à fait comme ils l'avoient imaginé ; ce fut le valet de chambre qui aiant paru au balcon reçut la mort pour son maître qui dans ce moment n'étoit pas à la maison. Croiant n'avoir pas manqué leur coup, & aiant passé sans obstacle la porte de la ville, ils s'échapperent encore une fois & rejoignirent leurs camarades. On a donné de nouveaux ordres pour s'en saisir, sans qu'on ait réussi jusqu'à présent.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** ( *le 15 Septembre.* ) Le 15, l'Empereur, accompagné de Mgr. l'Archiduc Maximilien, assisterent à la procession qui se fait tous les ans, en action de grâces de la levée du siège de cette capitale, bloquée par les Turcs en 1683.

S. A. R. Mde. la Grande-Duchesse de Toscane, en sa qualité de grande-maîtresse de l'Ordre de la Croix-Etoilée, avoit fait la veille dans cet Ordre, à l'occasion de la fête de l'Exaltation de la Ste. Croix, une promotion de 24 Dames, du nombre desquelles se trouvent S. A. R. l'Infante Duchesse de Parme; la barone Thérèse de Bernclau; la barone Thérèse de Haultepenne, doïenne du noble chapitre de Ste. Begge à Andenne; la comtesse Hoensbroeck, prévôte du dit chapitre; Charlotte-Gabriële du Pont de Compiègne; M. J. princesse de Chigi, née de Medici d'Ottojano &c.

On s'attend à voir paroître une ordonnance impériale, portant établissement d'une commission, par devant laquelle toutes les personnes qui ont des charges à la cour, & qui sont endettées, seront tenues de donner un état de ce qu'elles possèdent: sur quoi la commission examinera si ces dettes sont contractées faute d'économie, ou occasionnées par des revers imprévus. Dans le premier cas, ces personnes pourront perdre leurs charges, ou être suspendues jusqu'à l'acquit de leurs dettes. Tout être raisonnable reconnoit la sagesse d'une ordonnance si salutaire, qui mettra des bornes au luxe, monté si haut de nos jours. — Par une nouvelle ordonnance, les magasins d'épices & de tabac établis à Vienne, lesquels restoient fermés les dimanches & fêtes, seront ouverts à l'avenir jusqu'à 9 heures du matin, ainsi que l'après-midi à cinq heures.

On a vu ci-devant que la navigation du Danube , rendue plus facile , avoit procuré un débouché avantageux à nos productions par la Mer-noire & par Constantinople. Nous avons appris depuis peu , par un Arménien établi en Transilvanie , que les marchandises autrichiennes envoyées en Perse par la voie de Constantinople , y ont été vendues très-avantageusement , & sur-tout les crystaux de Bohême , dont les Persans ignoroient l'usage ; en conséquence il va en être fait de nouveaux envois dans ce vaste empire.

— On écrit de la Stirie & de la Hongrie que malgré tous les soins qu'on y a pris pour détruire les fauterelles , elles ont fait cette année les plus grands ravages en plusieurs endroits. Ces insectes en forme de nuées sont venus de la Transilvanie & de la Valachie , & rongent tous les fruits de la terre qui se trouvent sur leur passage. — On exécute le plan ci-devant annoncé de détruire les fortifications de la plupart des villes de la Hongrie. Toute l'artillerie & les munitions de ces places sont transférées dans l'arsenal de Bude , & l'on fera de cette ville une des forteresses les plus formidables de l'Europe (a) , en la fortifiant à la moderne.

Une troupe de brigands qui se sont tendus

---

(a) J'avoue que je n'en conçois guere la possibilité ; je ne comprends pas même comment elle ait pu jamais soutenir de siège en régle. Pour en faire une bonne place de guerre,

coupables des plus horribles excès, ravageoient depuis 21 ans, les frontieres de la Hongrie. Ils poursuivoient jusqu'après le trépas, les victimes de leur rage, & ces cannibales européens dévoroient les malheureux qu'ils avoient massacrés. On fait monter à 84, le nombre de ceux qui ont servi à leurs affreux festins (a). Le chef de ces scélérats & 155 d'entr'eux ont été arrêtés: le premier étoit magnifiquement habillé & couvert de bijoux. Quarante ont déjà subi le dernier supplice.

Il se trouve sur les frontieres du cercle de  
Koeniggratz

---

il est indispensable de fortifier toutes les montagnes qui la commandent; & quelques-unes par leur élévation & leur figure ne comportent guere une telle opération. Je ne vois d'ailleurs pas à quoi serviroit cette forteresse, sinon dans un cas de malheurs qui se réalisera difficilement. Il faudroit que les Turcs dépassassent Petrowaradin, Temeswar, Esseck &c, & avançassent plus de 70 lieues dans la Hongrie.

(a) Je suis porté à croire qu'il y a de l'exagération dans ce récit. Il est certain que ces brigands que j'ai l'honneur de connoître particulièrement, ne se portoient point facilement à ces excès. Quand je traversois en 1762 la grande forêt de Carlstadt à Fiume (1 Fév. 1778. p. 206) il y en avoit 24 qui y portoient le dégât & l'effroi, mais ils n'ont tué personne, quoiqu'ils se fussent arrêtés plusieurs heures dans une verrerie où j'arrivois à minuit: pour les croire capables d'anthropophagie, il faut leur supposer un degré de rage ou de faim qui ne leur est pas ordinaire.

Kœniggratz en Bohême, plusieurs familles, formant à peu près 800 personnes qui par-devant la commission impériale se sont déclarés Juifs, disant qu'ils suivent la doctrine d'Abraham. On présume que c'est un fruit de la perversion qu'a produit autrefois dans les esprits un Rabin fameux, qui infecta ces contrées en 1747, & qui fut brûlé l'année suivante à Prague, pour lui faire perdre le goût du prosélytisme. Comme ces fanatiques ne paroissent pas devoir jouir de la liberté accordée par l'édit de tolérance publié le 30 Octobre 1781, on a dû demander l'intention de l'Empereur. S. M. indignée d'une si infâme & absurde apostasie, a répondu qu'il ne falloit pas seulement circoncire sur le champ ces fanatiques, mais les priver aussi de toutes leurs possessions, pour ne les traiter que comme Juifs étrangers; ajoutant que ce moyen éprouveroit leur foi & leur fermeté, & les rameneroit peut-être dans le sein de la religion catholique, ou les détermineroit pour une des religions tolérées dans l'Empire. Les nouveaux Juifs ont eu l'audace, dit-on, de représenter que le principe qui défend de violenter les intelligences & les consciences, devoit par sa nature s'étendre au judaïsme comme aux autres religions; & qu'ils ne pouvoient pas se régler davantage sur les articles du traité de Westphalie que sur les décisions de Rome. On ne fait encore pas quelle réponse leur a été faite, ni si l'arrêt prononcé contre eux sera exécuté à la rigueur.

OEDENBURG en Basse-Hongrie ( le 11 Septembre. ) Près de Holling , à peu de distance du lac de Neufiedel , dont les environs sont pleins de tourbes , la terre a pris feu depuis quelque tems , & l'abondance des pluies survenues n'a pu empêcher que ce feu ne s'étendît à 14 brasses de long & à dix de largeur ; car il continue toujours , & lorsqu'il est parvenu à l'herbe qui couvre la superficie de la terre , il jette une fumée qui sent la poix & qui est d'une odeur insupportable. Dans les cendres , qui sont déjà à trois pieds de hauteur , on trouve une matiere calcinée.

TRIESTE ( le 18 Septembre. ) Un de nos distillateurs en Rossolis a fait l'essai d'en envoyer quelques caisses en Amérique ; si on y trouve du débit , ce sera une nouvelle branche de commerce pour cette place.

Comme le Ciel refuse à nos vœux la pluie qui est si nécessaire aux campagnes , la sécheresse est si grande , qu'à Capo-d'Istria (a) , on vend un petit seau d'eau 4 kreutzers (b) ,

(a) Capitale de l'Istrie - vénétienne.

(b) L'eau est en général assez rare dans ces contrées. J'ai déjà observé que Trieste en manquoit , quoique situé au pied de très-grandes montagnes. En Croatie & Esclavonie il y a bien de cantons où le même besoin se fait sentir. Il y a des puits , mais qui sont souvent à sec , & où il n'y a point d'instrumens pour puiser ; j'ai donné jusqu'à 7 kreutzers pour abreuver mon cheval un jour de dimanche que personne ne vouloit se prêter à cette manœuvre. Je me rappellois la pénible situation dont parle Jérémie : *aquam nostram pecuniâ bibimus.*

& que les vivres augmentent à proportion ; une livre de haricots qui ne coûtoit ci-devant que 4 f, est montée à 12 f ; la même mesure de bled de Turquie , qui ne se payoit que onze lires , est actuellement à 26 , le froment & le seigle augmentent à proportion. Cependant il est à présumer que ces deux derniers articles baisseront bientôt, puisqu'on a des avis de Zeng & de Bukari , qu'il en est arrivé de Hongrie une grande quantité. Enfin tout est extrêmement cher , à l'exception du poisson qui est à un vil prix , parce qu'on le prend bien aisément depuis la sécheresse qui nous désole.

Les papiers publics ont parlé d'une manière vague & confuse d'escarmouches qui ont eu lieu sur les frontières de la Turquie , entre les troupes impériales & celles des Musulmans. Voici ce qu'on écrit à ce sujet de la Croatie. " Quatre à cinq cents brigands de ces derniers sont arrivés sur la Save, ont pillé les effets des habitans , ont emmené leurs bestiaux , & massacré des familles entières. On a demandé au bacha raison de ces désordres ; sa réponse n'a point été satisfaisante. Un corps de 12,000 Croates & 400 Hufards avec deux canons a été détaché pour aller tirer vengeance de ces dévastations réitérées dont on n'a jamais pu obtenir satisfaction. Le grand feu des Impériaux & un vent impétueux qui regnoit , causerent un incendie dont 16 villages furent la proie. Dans la retraite il y eut des deux côtés un feu vif : le lieutenant comte

de Stadl & l'auditeur perdirent la vie ; le colonel Kneševitz & plusieurs autres officiers reçurent des blessures dangereuses. Pendant que les Croates s'arrêtoient au pillage , le bacha eut le tems de rassembler 20,000 hommes , ce qui donna lieu à un nouveau carnage. Trois régimens ont eu l'ordre de se porter à Siebenbürg.

RATISBONNE ( le 10 Septembre. ) Dans les propositions que le directoire de Mayence avoit communiquées à l'assemblée de la diète tenue au commencement de ce mois , pour accommoder à l'amiable le différent sur l'état de la religion du college des comtes en Franconie & en Westphalie , on opina de la part des envoiés catholiques à la diète. 1°. *Les comtes en Westphalie pourront nommer à l'avenir deux plénipotentiaires , l'un Catholique & l'autre Protestant , qui seront munis d'une instruction commune des directeurs , dont celui de la religion catholique sera élu au plutôt & dont chaque partie aura soin de l'entretien du plénipotentiaire de sa religion qui donneront leur suffrage alternativement de matiere à matiere ; de sorte que le Catholique commencera la premiere année & le Protestant ouvrira la seconde en donnant son suffrage. Ils continueront ainsi tour à tour les années suivantes.* 2°. *Les comtes catholiques en Franconie reconnoîtront Mgr. le prince de Hohenlohe-Ingelfingue en qualité de directeur pour trois années , au bout desquelles le membre le plus ancien par son âge succédera toujours de trois ans en trois*

15. Octobre 1782.

287

ans dans le directoire , conformément aux constitutions du college. 3°. Le directeur reconnu ainsi de part & d'autre convoquera au plutôt une diète des comtes à laquelle tous les membres de ce college nommeront & instruiront par la pluralité des voix un plénipotentiaire commun à la diète. 4°. Dans les affaires concernant la religion , les comtes de l'une & de l'autre religion auront la liberté de donner les instructions comme bon leur semblera. 5°. Les contributions pour les dépenses communes seront à l'avenir exactement payées par tous les membres : on s'accommodera à cet égard à l'amiable pour le passé , ou on les demandera par la voie de justice. 6°. Au cas que ces propositions n'aient , contre toute attente , aucun effet , ou que les négociations entamées à cette fin traînent en longueur , on propose de nouveau la suspension des deux suffrages contestés , jusqu'à l'accommodement amiable ou la décision en justice.

Les ministres protestans ont fait la réponse suivante à ces propositions. “ 1°. La séparation des comtes catholiques & des protestans dans les colleges des comtes de Franconie & de Westphalie pourra se faire , sans préjudice cependant de leurs pactes de maison & de famille. 2°. Il sera accordé incessamment aux comtes catholiques de ces colleges , dans le college des princes , un *votum curiatum* particulier , sous une dénomination convenable. 3°. Pour conserver la parité de religion , il sera créé une nouvelle

voix évangélique , qui sera donnée à une maison princière , qui en aura les qualités requises. 4°. Il sera permis aux membres évangéliques dans les colleges des prélats du Rhin & des comtes de Suabe , de se réincorporer aux colleges des comtes de Franconie & de Westphalie. 5°. Les colleges de Franconie & de Westphalie seront à jamais réputés être des colleges protestans ; il leur sera défendu de plus recevoir des membres catholiques , & jusqu'à ce que ces propositions soient agréées , ces colleges seront maintenus , comme colleges protestans , dans la possession du droit de séance & de suffrage à la diète. 6°. De même aussi les colleges des prélats du Rhin & des comtes de Suabe seront réputés être des colleges purement catholiques , aussitôt que quelques-uns des membres protestans les auront quitté comme il est dit ci-dessus , & il sera également défendu à ces colleges de plus recevoir des membres protestans. (a)

## P A Y S - B A S .

LA HAYE (le 26 Septembre.) La température

---

(a) Ces contestations qui subsistent depuis si longtems , & dont on a vu déjà les plus funestes effets ( 1 Août 1781. p. 512 ), auroient-elles existé , si la France & la Suede par des vues plus politiques que chrétiennes , & bien évidemment ennemies du repos de l'Allemagne , n'eussent empêché Ferdinand II de réprimer efficacement les nouvelles sectes , & de maintenir exclusivement la religion catholique dans l'Empire ?

pête terrible qui s'est élevée le 19 au matin, a occasionné un nombre considérable d'accidens le long de nos côtes; mais notre flotte n'a point souffert; aussi lui a-t-il été expédié un ordre de sortir du Texel au premier vent favorable. — Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui ont été assemblés hier, continueront jeudi prochain le cours de leurs délibérations. Le duc regnant de Mecklembourg-Schwerin est arrivé en cette résidence avec Madame la duchesse son épouse: ils ont pris leur logement à l'hôtel du Maréchal-de-Turenne. Les dernières lettres de Paris nous apprennent, que M<sup>r</sup>. Brantzen, ministre-plénipotentiaire des Etats-généraux, avoit été présenté le 13 au comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état, par M<sup>r</sup>. Lestevenon de Berkenrode, ambassadeur de L. H. Puissances. Au compliment, que le nouveau ministre lui adressa en cette occasion, M<sup>r</sup>. de Vergennes répondit, “ qu'il  
„ pouvoit assurer, que le Roi, son maître,  
„ avoit les intérêts de la république très-  
„ fort à cœur; que les sentimens d'amitié  
„ & d'affection, dont S. M. avoit donné  
„ plusieurs fois des preuves durant les trou-  
„ bles actuels, étoient toujours les mêmes;  
„ & que L. H. P. pouvoient s'affurer, que  
„ le Roi concourroit de tout son pouvoir  
„ à tout ce qui tendroit au maintien de la  
„ dignité & du bien de la république.

Rapport que S. A. S. le Prince Statthouder a fait au comité de LL. HH. PP, relativement aux ordres donnés à la marine, &c.

« Depuis la rentrée de l'escadre de la république dans le havre du Texel, je n'ai pas manqué de faire tout ce qu'il étoit en mon pouvoir, pour la faire ressortir promptement. A cet effet je me suis rendu au Nouveau-Diep le 20 Août, afin de m'informer avec exactitude de l'état des vaisseaux de la république, & s'ils seroient bientôt en état de reprendre le large. Le 21 Août, j'ai tenu une conférence avec les officiers-généraux de marine, qui étoient présens; & à cette conférence ont assisté les conseillers & ministres des amirautés, qui se trouvoient aussi sur les lieux. Je n'ai pas voulu manquer de communiquer à V. N. Puissances les minutes de cette conférence, me référant ultérieurement à leur plus ample contenu. V. N. P. y verront entre-autres, qu'un vaisseau & 4 frégates seroient prêts en peu de jours, 8 vaisseaux de ligne en dix jours, 4 autres quelques jours après, tandis qu'une frégate devoit être carénée & une autre réparée. J'ai recommandé de mettre les vaisseaux en état aussi promptement que possible & de ne rien négliger pour leur faire reprendre la mer au plutôt; & sur l'avis que je reçus que plusieurs vaisseaux anglois croisoient dans la mer du Nord, j'ai donné ordre de détacher du Texel la goëlette le Dauphin, & de la Meuse le cutter l'Epervier, vers Drontheim, ainsi que de fréter autant de bâtimens neutres qu'il seroit possible pour le même voyage, à l'effet d'avertir le capitaine van Gennip, commandant les vaisseaux de la république, qui escortent les navires de la compagnie des Indes attendus de Drontheim, de la venue de cette escadre angloise dans la mer du Nord, pour qu'il pût prendre telles mesures qu'il jugeroit les plus propres à mettre son convoi en sûreté. Je joins ici copie des lettres, que j'ai fait expédier le 22 du mois dernier au vice-amiral Pichot, au contre-amiral Dedel, & au capitaine Gennip, me référant à leur plus ample contenu. Les dix jours étant échus, dans le délai desquels l'on s'étoit engagé à

remettre la plupart des vaisseaux en état de reprendre le large, j'ai écrit au vice-amiral Hartfinck, commandant les vaisseaux de la république, une lettre en date du 1 de ce mois, dont je remets copie à V. N. Puissances, me référant pareillement pour plus de brièveté à son contenu; ainsi qu'à la réponse originale ci-jointe du susdit vice-amiral en date du 2 du courant, à la copie de ma réplique du 3 Septembre, & aux deux lettres du susdit vice-amiral du 4 Septembre, dont la première m'a été portée par le lieutenant Hartfinck, la seconde par le capitaine A. H. C. Staring. J'ai mandé le 5 près de moi Mrs. les conseillers-fiscaux Bisdorn, de l'amirauté de la Meuse, & van der Hoop, de celle d'Amsterdam, avec les vice-amiraux Reynst & Zoutman, pour les consulter sur la réponse à faire au vice-amiral Hartfinck. Je joins ici leurs considérations, ainsi que la minute de la lettre que j'ai envoyée au vice-amiral Hartfinck par le capitaine A. H. C. Staring, le 6 du courant, peu après minuit, ainsi que copie de ma lettre au contre-amiral Dedel du 5 du courant. Le même jour, je reçus de la Meuse, par le lieutenant Smeer, une nouvelle, que je communiquai par messager au vice-amiral Hartfinck. Je joins ici copie de la lettre au susdit vice-amiral, dont j'accompagnai cet avis. Le 7, le capitaine comte de Welderen arriva comme exprès, avec la lettre du vice-amiral Hartfinck du 6 du courant, où V. N. Puissances trouveront copie du résultat du conseil de guerre du 4 du courant. Après avoir reçu cette lettre, je résolus de faire une tournée au Nouveau-Diep, afin de pouvoir faire tenir conseil de guerre en ma présence & de prendre, selon les circonstances, telle résolution, que le service de l'Etat l'exigeroit. J'ai envoyé le colonel Bentinck au vice-amiral Hartfinck avec la lettre, dont je remets aussi ci-joint copie à V. N. P. Le 8, je reçus la lettre ci-jointe du vice-amiral Hartfinck du 7 du courant en réponse à ma seconde lettre du 6. Le même soir, je suis parti d'ici; &

ayant fait route toute la nuit, j'ai fait convoquer, lundi 9 Septembre, d'abord après mon arrivée au Helder, un conseil de guerre, composé de tous les officiers-généraux de marine & capitaines présens, & auquel a assisté Mr. le conseiller-fiscal van der Hoop, de l'amirauté d'Amsterdam. J'ai cru devoir communiquer à V. N. P. les minutes de ce qui s'y est passé, ainsi que l'avis du vice-amiral Zoutman, auquel à mon retour, j'ai demandé ses considérations sur les opinions du conseil de guerre. V. N. P. y verront les sentimens unanimes de tous les susdits officiers-généraux & capitaines. J'ai fait difficulté d'ordonner, contre ces avis unanimes, la sortie de la flotte: mais j'ai cru devoir me contenter d'enjoindre de tenir les vaisseaux approvisionnés d'eau & de vivres, de façon qu'ils restassent en état de sortir au premier ordre convenablement équipés; & m'adresser à V. N. P. avec priere, qu'elles m'informent des intentions de L. H. P. au sujet de la sortie des vaisseaux de la république, & m'apprennent si L. H. P. desiront, que, malgré les avis unanimes des officiers de marine, l'escadre doive mettre en mer. J'ai déjà chargé le vice-amiral Hartfinck, en présence des autres officiers-généraux, de mettre en mer, sans attendre des ordres ultérieurs, dès qu'il recevroit des avis dignes de foi, concernant le départ de l'escadre angloise, qui avoit croisé sur nos côtes, & de sa rentrée dans la Manche, de façon qu'on pût compter que la flotte de mylord Howe étoit partie ou sur son départ pour Gibraltar, me référant aux divers ordres que je lui avois donnés, spécialement à mes lettres des 1, 3, 6 & 7 Septembre. "

" J'espere avoir rempli par ce que dessus, les intentions de L. H. Puissances; & je suis prêt à envoyer à l'escadre de la république, particulièrement pour sa sortie, tels ordres, que L. H. P. jugeront à propos, aiant fait tenir tout prêt pour les exécuter sans perte de tems, dès que vent & marée le permettront. "

15. Octobre 1782.

293

Le college d'amirauté en Zélande , aiant  
représenté il y a quelque tems , à LL. HH.  
PP. l'état déplorable de ses finances , qui  
s'oppose à la réparation d'un ouvrage de la  
plus grande utilité , tant pour la marine  
zélandoise en particulier que pour celle de  
la république en général : savoir , “ le bas-  
” sin de Flessingue , qu'il faudroit de toute  
” nécessité approfondir & revêtir , puisque  
” par le mauvais état de son revêtement ,  
” la terre s'éboulant de toutes parts , en di-  
” minue encore la profondeur ; d'où il ré-  
” sulteroit encore , au cas qu'une darse seche  
” fût jugée nécessaire , qu'alors le bassin  
” actuellement existant exigeroit des répa-  
” rations : que les fraix de l'un & de l'autre  
” étoient excessifs pour l'état de leur caisse ,  
” & que vu la persuasion où ils étoient de  
” l'utilité & de la nécessité indispensables  
” de ces travaux , ils réclamoient le secours  
” de LL. HH. PP. pour cet objet , lequel  
” suivant l'estimation , ne pourroit être moins  
” de 500,000 fl. ; dans l'espérance que LL.  
” HH. PP. feroient convaincues du préju-  
” dice qui résulteroit pour la marine au  
” cas que le bassin susmentionné , qui est  
” l'un des meilleurs de la république pour  
” mettre les gros vaisseaux en sûreté , de-  
” vint inutile ; tandis que le college d'ami-  
” rauté en question ne croïoit pas qu'il se  
” rencontrât ailleurs qu'à Flessingue un em-  
” placement plus convenable pour un bassin  
” sec dont la république est dépourvue .  
Sur quoi a été remis un rapport favorable

par les comités présens des colleges d'amirauté respectifs, pourvu que les travaux soient commencés sans délai & que ces bassins servent en tout tems à la commodité de tous les vaisseaux de la république sans distinction. Cet avis aiant été aussitôt accepté par les provinces respectives, il a été porté à la délibération de Leurs Nobles & Grandes Puissances, & copie requise par toutes les villes de la province de Hollande & de West-Frise pour apprendre l'intention de MM. leurs commettans sur cet objet; mais la résolution finale a été remise à une délibération ultérieure.

OSTENDE (le 28 Septembre.) L'ouragan que nous avons essué, le 18 & le 19, a fait couler bas devant notre port, un navire venant de Liverpool, chargé de sel de roche, café & sucre; le capitaine & tout l'équipage ont péri; on ne fait pas bien le nom du vaisseau, ni celui du capitaine; mais du côté de Middelkercke ont échoué sans danger le navire les Deux-Freres, capitaine Claas Henderick, venant de Dieppe en lest, & allant à Dunkerque; le navire Mart. Croese, venant de Bordeaux & allant à Pétersbourg, chargé de vin, sucre, café &c, le navire Gasp. Daene, venant aussi de Bordeaux, & chargé comme le premier, dont on est occupé à décharger les cargaisons.

Le gouvernement a rendu une ordonnance, en date du 9 de ce mois, par laquelle il est permis d'emploier tels bateaux que l'on

15. Octobre 1782.

295

trouve convenir, pour alléger, charger ou décharger les vaisseaux venus de la mer, soit à la rade, soit dans le port, dans le canal ou même à Slyckens & jusqu'à Plafsendael; sans égard si ces bateaux, servant d'alleges, appartiennent ou non à quelque corps de bateliers; de sorte qu'il est libre à chacun de se servir pour cela du premier bateau qu'il trouve ou qu'il peut se procurer.

## E S P A G N E

MADRID ( le 17 Septembre. ) Nous sommes à la veille de recevoir des nouvelles intéressantes de Gibraltar, dont le bombardement, par mer & par terre, doit avoir commencé le 12 ou le 13 — Le comte de Nostitz, nouveau ministre du Roi de Prusse, après avoir eu ses premières audiences du Roi & de la famille royale, a fait ses visites chez tous les ministres étrangers pour leur notifier ministériellement sa présentation selon l'usage diplomatique; & l'on a remarqué, qu'à cette occasion il l'a faite également à M<sup>r</sup>. Jay, ministre des Etats-unis de l'Amérique.

*Extrait d'une lettre du camp devant Gibraltar,  
le 9 Septembre.*

Hier, nos généraux ont tenu un conseil-de-guerre secret. Les ennemis n'ont pas discontinué de tirer le même jour sur les vieux ouvrages: ils sont parvenus à mettre le feu

à la batterie de Mahon. Cet incendie n'a pu être éteint qu'après 7 heures de travail. Il y a eu 2 hommes tués & 10 blessés. Le Dictateur & le Suffisant, de 74 canons chacun, sont arrivés avant-hier. Ces deux vaisseaux avoient à bord le régiment d'Artois : on les regarde comme les mieux équipés & les plus beaux de la flotte. S. A. R. accompagnée de Mr. le comte de Dammartin & des officiers-généraux, & en uniforme de son régiment, a vu défiler devant lui les régimens françois d'Artois, de Bouillon, d'Aquitaine, de Bretagne, de Lyonois, & de Roïal-Suédois. Les officiers & les soldats montrent la plus belle ardeur. Presque tous les jours Mgr. le Comte d'Artois & Mr. le comte de Dammartin visitent les malades tant françois qu'espagnols. Ces égards, marques d'un cœur humain & sensible, font adorer nos deux jeunes Princes. La nuit dernière, ils ont couché au quartier-général. Les premières batteries neuves, celles qui sont placées à l'Est au fort St. Philippe, & celles de l'Ouest, qui défendent le fort de Ste. Barbe, aiant été démasquées cette nuit, ont commencé à tirer depuis 7 heures du matin. Elles tirent 30 coups par minute; mais demain ce feu redoublera. Nous avons à présent notre revanche des coups, que l'ennemi nous a tirés hier; & c'est ainsi que le carnage a commencé. Deux cents forçats ont été commandés, pour jeter & enchaîner les ancres des batteries flottantes à une portée de fusil du Vieux-Môle & des autres forts de la place, qui défendent les bords de la mer. Ceux de ces malheureux, qui échapperont aux dangers de l'entreprise, recevront une gratification & le présent de leur liberté. Nos frégates se sont emparées de la frégate angloise le Calonne, qui apportoit aux ennemis une provision de poudre & trois mille bombes.

« En ce moment nous avons vu arriver la flotte combinée, composée de 75 voiles : elle a salué le quartier-général & Mgr. le Comte d'Artois. Les aides-de-camp du général distri-

buent

buent à chaque régiment l'ordre de prendre les armes. Mr. le prince de Nassau fait ses adieux, ainsi que les officiers espagnols, qui, comme lui, commandent les batteries flottantes. Ces batteries sont de différente grandeur : il y en a dix ; les unes portent 28 canons, d'autres 24, 18, 16 ou 12 ; mais tous les canons sont des pièces de trente-six. Ce sont des bâtimens couverts d'un toit incliné, par-dessus lequel est une autre couverture inclinée & élastique, faite avec de gros cordages & des cuirs de bœuf montés extrêmement tendus, de manière que, si la bombe tombe sur ces batteries, elle glisse aussitôt dans la mer. Le chevalier d'Arçon, inventeur de ces redoutables machines, en attend un grand succès : pour prévenir un incendie, il a fait pratiquer autour des bâtimens des canaux, qui contiennent 18 pouces d'eau. Les artilleurs seront parfaitement à couvert, n'y ayant que l'embrasure nécessaire pour le calibre des canons. Les chaloupes-canonnières & les bombardes n'attendent que l'ordre d'aller s'établir aux postes qui leur sont indiqués. »

« Mr. le duc de Crillon donne aujourd'hui à dîner aux Princes, aux officiers-généraux, & aux colonels. Les personnes, qui sont de la suite des Princes, ont ordre de se tenir prêtes du 24 au 26, pour se rendre à Cadix, où les plus belles fêtes attendent Mgr. le Comte d'Artois ; ce qui fait présumer, que la place sera prise ou abandonnée à cette époque. Le général Elliot & le duc de Crillon sont rivaux en activité, en intelligence, & en courage. »

Il court en ce moment des bruits vagues mais assez alarmans sur le sort des batteries flottantes. Il y a une lettre d'Algéras conçue en ces termes. « A peine les batteries flottantes ont-elles été placées qu'un feu terrible de la place les a foudroïées. On éva-  
„ lue

„ lue à 4000 le nombre des boulets rouges  
 „ qu'elles ont eu à soutenir pendant 6  
 „ heures. Elles ont été entièrement mises  
 „ hors de service ; 12,00 hommes y ont  
 „ péri soit par le feu , soit dans la mer.  
 „ Plus de 500 ont été faits prisonniers. Le  
 „ prince de Nassau s'est sauvé à la nage  
 „ avec environ cent hommes de la batterie  
 „ qu'il commandoit , le reste a été la proie  
 „ des flammes. On est surpris que les batté-  
 „ ries flottantes aient été amarrées avec tant  
 „ de force que l'on n'ait pu les soustraire  
 „ au feu qui les a détruites. „

On sent assez qu'une nouvelle de cette nature mérite une ample confirmation. C'est le 13 qu'on marque pour la date de cet événement.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 30 Septembre.) Lord Rodney ayant passé de Kinsale à Bristol où il a été bien fêté, est arrivé le 23 en cette capitale & s'est rendu d'abord à l'amirauté où il a eu un long entretien avec les commissaires de ce département. — Un exprès arrivé d'Yarmouth a annoncé à l'amirauté & au commerce que la flotte entière de la Baltique étoit mouillée dans cette rade, où sur le champ on a envoyé des Dunes quelques vaisseaux de guerre pour renforcer son escorte. Elle avoit fait voile du Sund sous convoi du Rœbuck de 44 canons, des frégates la Minerve & l'Iphigenia de

de 32 chacune & de 2 cutters ; elle consiste en près de 300 voiles. Cette flotte est la plus considérable qui soit jamais sortie de la Baltique pour le compte de l'Angleterre ; la quantité de munitions navales qu'elle a à bord est immense : leur perte auroit été d'autant plus fâcheuse qu'elle auroit sévèrement affecté le service de la campagne prochaine. Jamais flotte n'a couru plus de risques, son convoi n'étoit, comme on le voit, guere proportionné à son importance, & elle étoit obligée de passer devant les côtes d'un ennemi qui avoit une flotte supérieure en mer & une autre dans ses ports.

L'on continue de se promettre ici les succès les plus éclatans de notre grande flotte, pourvu qu'elle arrive à tems & avant que Gibraltar n'ait succombé à quelque effort extraordinaire. Quoique le gouvernement ne publie rien touchant le siège de cette place, il en reçoit cependant de fréquentes dépêches, du moins à en croire les rapports publics. Outre celles qui lui parvinrent le 5 de ce mois par le major Mablotté, (officier hanovrien, qui a passé, dit-on, travesti par le camp des assiégeans & par l'Andalousie à Lisbonne), il en est encore arrivé lundi dernier, suivant lesquelles la garnison, continuant de faire la défense la plus vigoureuse, avoit récemment détruit deux batteries très-considérables & élevées avec beaucoup de peine par les assiégeans, qui, vu leur proximité de la place, s'en étoient promis le plus grand effet. Cependant, aussi longtems qu

la cour gardera le silence, des avantages aussi remarquables ne peuvent paroître que douteux.

Le commodore Elliot, montant le *Romney* de 50 canons, continue sa croisière avec une division de frégates à la hauteur de l'isle de Bas, pour empêcher la jonction des transports, rassemblés à Morlaix & à St. Malo, avec le convoi qui doit sortir de Brest pour ramener le marquis de Bouillé à la Martinique.

Au milieu de toutes ces dispositions guerrières, les négociations de paix se continuent: M<sup>r</sup>. Gerard de Rayneval, secrétaire du département de M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes, eut le 16 au Whitehall une conférence de plus de deux heures avec mylord Grantham, secrétaire-d'état: ensuite il se rendit à l'hôtel du premier-ministre comte de Shelburne dans Berkeley-Square. L'on parle depuis d'une cessation d'hostilités entre toutes les Puissances, belligérantes.

Des avis de New-York portent que M<sup>r</sup>. de Vaudreuil avec sa flotte avoit relâché d'abord à la baie de Chesapeak, où l'on croioit qu'il avoit débarqué des troupes & qu'il étoit passé ensuite à l'isle de Rhode. On ajoute que les troupes françoises avoient évacué la Virginie pour se rapprocher de cette isle & que le général Washington avoit fait faire des mouvemens à son armée qui paroissoient tendre à l'exécution d'une grande entreprise avant la fin de la campagne. Le général Carleton de son côté avoit augmenté les fortifications

15. Octobre 1782.

301

tifications à New-York ainsi qu'aux îles Longue & de Staten, & fait tous les préparatifs pour défendre la ville contre les troupes réunies des ennemis & pour rendre inaccessible à leur flotte l'entrée du port de Sandy-Hook.

Le 2 Août, le jour même qu'on apprit à New-York la prochaine venue de l'armée & de l'escadre françoises, Sir Guy Carleton & l'amiral Digby, en qualité de commissaires du Roi, écrivirent au général Washington la lettre suivante.

A New-York, le 2 Août 1782.

Monfieur,

Les dispositions pacifiques du parlement & du peuple d'Angleterre envers les Treize-Provinces vous ont déjà été communiquées; & la résolution de la chambre des communes du 27 Février dernier a été renmise entre les mains de Votre Excellence: il vous a été donné à connoître en même tems, que des mesures pacifiques ultérieures s'ensuivroient probablement. Depuis ce tems jusqu'aujourd'hui nous n'avions eu aucune communication directe d'Angleterre; mais il vient d'arriver actuellement une malle, qui nous apporte des avis très-importans.

Nous sommes informés, Monsieur, par autorité que les négociations pour une paix générale ont déjà été entamées à Paris; que Mr. Greenville est revêtu de pleins-pouvoirs pour traiter avec toutes les Puissances belligérantes; & qu'il est présentement à Paris pour remplir sa commission. Nous sommes de plus informés, Monsieur, que Sa Majesté, pour écarter tous les obstacles à cette paix, qu'elle souhaite ardemment de rétablir, a ordonné à ses ministres de charger Mr. Greenville de proposer l'indépendance des Treize-Provinces comme préliminaire, au lieu d'en faire une condition

dition d'un traité général; cependant, non sans la plus haute confiance, que les Loyalistes seront rétablis dans leurs possessions, ou qu'il leur sera procuré une pleine indemnité de toutes les confiscations, qui pourroient avoir lieu.

Quant à Mr. Laurens, nous devons vous informer, qu'il a été élargi & déchargé de tous engagements, sans aucune condition quelconque; après quoi il a déclaré, de son propre mouvement, qu'il regardoit mylord Cornwallis comme libéré de la parole. Nous desirons de savoir sur ce point les sentimens de Votre Exc. & ceux du congrès.

Nous sommes informés de plus, qu'il a été préparé des transports en Angleterre, pour conduire tous les prisonniers américains en ce pays, afin d'y être échangés; & nous sommes chargés d'insister, par tous les motifs d'humanité, sur le plus prompt échange; mesure, qui intéresse non-seulement le soulagement, mais même les droits d'individus. Il a déjà été fait une proposition, que (tous les échanges d'hommes de la même classe étant épuisés) matelots & soldats soient échangés immédiatement, homme pour homme, l'un contre l'autre, avec cette condition y annexée, que vos matelots seront libres de servir dès le moment qu'ils seront échangés, & que les soldats ainsi reçus par nous ne serviront point dans les Treize-Provinces ni contre elles durant l'espace d'une année; & c'est une proposition, dont nous ne souhaitons pas de nous écarter.

Nous avons l'honneur d'être, &c.

(Signé) Gui Carleton, R. Digby.

A Son Excel. le général Washington.

## F R A N C E.

PARIS (le 26 Septembre.) Mgr. le Comte d'Artois dans sa lettre du 9 à Mde. son épouse lui annonce que le courier suivant partira

le 15 au soir. Ainsi nous aurons incessamment des nouvelles du siège. Les dernières, datées du 11 & arrivées hier dans l'après-dînée, portent que les batteries flottantes n'ont pu être approchées que le 11, jour du départ du courier & qu'elles doivent opérer de grands effets. On croit en général dans cette capitale que la place sera prise, ne fût-ce que par les fatigues & les veilles dont la garnison sera harcelée de toutes parts pendant 8, 15, 20 jours, un mois s'il le faut. Les batteries de mer attaqueront les deux Môles, brûleront la ville & renverseront dans l'anse de St. Jean toutes les fortifications, tandis que l'artillerie de terre détruira les ouvrages élevés par les ennemis à la porte d'Espagne, dans l'encoignure du rempart. — Un grand nombre de soldats espagnols ayant achevé depuis le mois d'Août le tems de leur service, ont demandé à le continuer comme volontaires durant le siège. M<sup>r</sup>. le duc de Crillon dans la dernière sommation qu'il a faite à sir Elliot, l'a prévenu que si sa résistance étoit opiniâtre & infructueuse, il ne répondoit pas de la fureur du soldat lors de la prise de la place. — Ces jours derniers il est parti pour Madrid un service complet de porcelaine de Seve. Ce présent est pour Mr. le comte de Florida-Blanca, ministre des affaires étrangères à la cour d'Espagne, & c'est de la part de Mgr. le Comte d'Artois qu'il est offert.

Le conquérant d'Essequibo, de Démérari & des Berbices, M<sup>r</sup>. de Kerfaint, après

avoir débarqué à Rochefort le 13 de ce mois, est arrivé nouvellement en cette cour où Sa Majesté lui a fait l'accueil le plus flatteur & le plus honorable. Il a apporté à bord de la frégate l'Iphigénie une riche cargaison de coton d'Essequibo. — Le 23, il est arrivé un courrier de Londres, expédié à M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes par M<sup>r</sup>. Gerard de Rayneval. On ignore absolument le contenu de ses dépêches. — Le même jour on a dû lancer à l'eau dans le bassin de Brest le Monarque de 80 canons & le Téméraire de 74. Ces deux vaisseaux pourront être armés à la fin du mois prochain pour compléter les 12 qu'on dit être destinés à aller en Amérique avec M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing. Les Deux-Freres de 80 canons, vaisseau présenté au Roi par Monsieur & par Mgr. le Comte d'Artois, sera bientôt prêt aussi à être lancé.

M<sup>r</sup>. le chevalier de Vigny, cap. de la frégate l'Hébée, que les Anglois nous ont enlevée depuis peu, vient de se justifier aujourd'hui, à la satisfaction de Sa Majesté & de M<sup>r</sup>. le marquis de Castries, aiant à la main un certificat de son vainqueur. Il prouve que la frégate (the Rain-Bow) l'Arc-en-ciel, portoit des canons de 60 liv. de balle. Ces pieces, dit-il, sont les fruits de l'invention d'un Irlandois nommé Caron; elles ont six pieds de longueur sur trois de circonférence. Elles ne portent qu'à fort peu de distance, mais lorsque l'ennemi se trouve près, il est sûr d'être en un instant, mis hors de combat. L'Arc-en-ciel portoit 42 de

ces pieces. Les premieres de 60 liv. de balle : les secondes de 45, & les dernieres de 36. — Il paroît que la flotte de l'amiral Howe est munie de cette nouvelle artillerie, qu'on peut faire monter suivant l'inventeur jusqu'à 132 liv. de balle.

Un homme fort connu à Paris, à Spa & dans les endroits où l'on joue gros jeu, le Sazon qui a gagné près de 2 millions au jeu, a reçu ordre de la police de quitter Paris, d'aller habiter Isfodun où tous les 15 jours, pour constater son séjour dans cet endroit, il sera obligé de se présenter devant le brigadier de la maréchaussée. — Le corsaire la Comtesse d'Avaux, parti de Dunkerque le 3 de ce mois, est entré le 17 à Cherbourg, après une croisiere sur la côte d'Angleterre, dans laquelle il s'est emparé de cinq bâtimens ennemis ; savoir, le bricq la Polly, de 150 tonneaux, allant de Pool à l'Amérique-septentrionale, chargé de biscuits, d'habillemens & autres articles ; le brigantin le Draper, de 120 tonneaux, allant de Cordiff à Londres, chargé de 39 canons de différens calibres & de 2 obusiers de trente-deux ; le brigantin l'Unité, de 100 tonneaux, allant sur son lest d'Exeter à Milfort ; le brigantin l'Industrie, de 60 tonneaux, allant sur son lest de Douvres à Milfort ; & le bricq la Diligence, de 90 tonneaux, allant de Liverpool à Plymouth, chargé de sel, charbon, faïence, &c.

Le corsaire de Dunkerque la Sophie, a conduit à Calais un brigantin de Bostons,

d'environ 200 tonneaux , dont il s'est emparé à la hauteur de Corke. Ce bâtiment, employé au service du Roi , alloit en Irlande ; il ne se trouve à son bord qu'une centaine de lits destinés à coucher les gens de mer qui devoient être pressés.

Il est arrivé à l'Orient, le 20 de ce mois, trois bâtimens américains avec des lettres de marque. De trois prises qu'ils ont faites, deux sont entrées avec eux dans ce port, le Lion, de 30 canons de divers calibres, allant de Bristol à la côte d'Afrique, chargé de poudre à canon & marchandises sèches pour la traite des Noirs.

Le bruit se répand que la flotte de lord Howe a été dispersée par la tempête : 9 bâtimens qui en faisoient partie ont péri près de Grandville, 5 ont été jettés à Boulogne ; plusieurs autres sont perdus corps & biens.

VERSAILLES (le 30 Septembre.) Le désastre des batteties flottantes, dont la nouvelle se répandoit depuis quelques jours, ne s'est que trop confirmé, sans que cependant le public soit encore exactement instruit des détails de cette fâcheuse affaire. On dit seulement que les batteries flottantes se trouvant trop près les unes des autres, & par conséquent exposées au feu d'une seule batterie à barbette, l'ennemi a pu les renverser en très-peu de tems, les ayant frappées toutes ensemble, parce qu'il les avoit sous un seul & même point de la projection de son artillerie. On auroit pu, dit-on, sauver quelques-unes de ces machines, si contre l'a-

vis

vis de M<sup>r</sup>. le chevalier d'Arçon, on n'avoit pas coupé leurs mâts, & si les vents n'ayant pas été contraires, les chaloupes de la flotte combinée avoient pu arriver plutôt. Le 13 étant la veille du départ du courier de Mgr. le comte d'Artois, on n'avoit pas eu le tems de calculer la perte d'hommes que cet échec a coutés; mais le courier de M<sup>r</sup>. le comte d'Aranda, arrivé la nuit de jeudi à vendredi, a apporté une liste des morts, des blessés, & des prisonniers, montant à 760. Le régiment de Bretagne a beaucoup souffert depuis le 9 jusques au 14. Ce corps, dit-on, a perdu plus de 600 hommes. Le régiment de Bouillon n'a pas moins été maltraité, ainsi que différens autres corps espagnols. Le siège se continue avec la même activité & l'on assure que l'effet des bombes est d'autant plus redoutable pour l'ennemi & heureux pour nous, que l'une d'elles a fait sauter en l'air un magasin à poudre qui étoit dans un souterrain, proche la cave St. Michel.

Mrs. les maréchaux de France aiant tenu conseil de guerre, sur la maniere dont Sir Elliot a détruit les batteries flottantes, se sont arrêtés sur cette question: *Si le général anglois n'a pas manqué aux loix & usages de la guerre, en battant à boulets rouges les bâtimens espagnols?* On prétend qu'à la suite du combat naval de M<sup>r</sup>. le comte d'Aché, devant Pondichéri, où les Anglois firent usage de feux d'artifices, il y eut sous Louis XV une convention secrette,

„ par laquelle toutes les Puissances guidées  
 „ par l'intérêt de la conservation de leurs  
 „ sujets respectifs, se foudrent à ne jamais  
 „ employer, ni artifices ni boulets rouges,  
 „ que dorénavant, toutes les nations poli-  
 „ cées doivent regarder comme des moyens  
 „ de défenses prohibés contraires au droit des  
 „ gens & indignes de l'honneur & de la loiauté  
 „ de braves ennemis „ On ne connoît pas en-  
 core le jugement des maréchaux sur cet article;  
 mais plusieurs personnes condamnent haute-  
 ment la conduite du gouverneur anglois. Il  
 y a cependant des militaires qui sont d'une  
 opinion opposée; ils prétendent qu'en effet,  
 de flotte à flotte, de camp à camp les bou-  
 lets rouges sont une infraction aux loix gé-  
 nérales de la guerre; mais qu'Elliot a pu, &  
 dû, au moien des boulets rouges incendier  
 les batteries flottantes: qu'un gouverneur  
 assiégé est autorisé à riposter par toutes sor-  
 tes de ruses; que d'ailleurs la construction  
 même des batteries flottantes prouve assez  
 qu'on s'attendoit à être accueilli par des bou-  
 lets rouges. (a)

---

(a) Qu'est-ce qu'un boulet rouge qui incen-  
 die un navire, a de plus odieux que les bom-  
 bes qui brûlent & renversent les villes les  
 plus populeuses; que les canons qui empor-  
 tent des légions de braves guerriers à qui  
 leurs bras, leurs armes & leur courage ne  
 prêtent aucun secours contre cette brutale at-  
 taque; que les mines qui écartellent & en-  
 terrent vivans des milliers d'hommes mar-  
 chant avec sécurité à une mort qu'ils ne peu-  
 vent

## NOUVELLES DIVERSES.

Un fujet de la Porte, de la province de Cappadoce, s'étant soulevé contre le gouverneur, se mit à la tête de 700 hommes de cavalerie & les armes à la main ils pillèrent tous les châteaux & les villages par où ils passèrent. Pour arrêter les progrès d'un ennemi si formidable, le Grand-Seigneur envoya ordre au bacha de Sebaste, d'aller à sa rencontre avec 1000 soldats à cheval, lesquels ayant rencontré les brigands, il s'en suivit une escarmouche très-vive, où y eut un grand nombre de tués de part & d'autre, sans qu'on eut pu arrêter le chef des rebelles.

Un marchand d'Ancire ayant supplié le patriarche schismatique de vouloir user de clémence & de commisération envers les Catholiques arméniens, qui depuis deux ans sont dans une espèce d'esclavage : la réponse de ce prélat fut, " que tant que les Arméniens

---

vent ni prévoir ni combattre ? . . . La moins cruelle, disons mieux, la plus desirable de toutes les machines de destruction, seroit, comme nous l'avons déjà dit \*, celle qui anéantiroit en un clin d'œil des armées entières sans qu'il pût en échapper un seul homme, ni chef ni soldat. L'époque de son invention, seroit celle d'une paix générale & perpétuelle. Les Rois ne feroient pas plus tentés de faire la guerre, que de provoquer la peste ou les tremblemens de terre.

\* 15 Avril  
1782. p. 628.

niens persévéreroient à vivre sous l'obéissance du Pontife romain , il seroit leur ennemi ; & rechercheroit tous les moyens de les détruire, comme fit autrefois l'Empereur Néron : qu'au contraire s'ils avoient voulu obtenir la liberté sans embrasser la secte schismatique, il étoit en leur pouvoir de suivre quelque autre religion , soit la protestante , l'hébraïque , ou la mahométane , en chacune desquelles ils auroient toute liberté, parce que le Pape n'y est point reconnu pour chef de la religion. (a)

Il a été publié ces jours-ci une ordonnance de l'Empereur , en date du 30 Août , qui doit avoir force de loi dans le royaume de Bohême , ainsi que dans l'Autriche & les royaumes de Gallicie & de Lodomerie , au sujet des promesses de mariage. Par cette ordonnance qui contient quatre articles, Sa Majesté posant pour principe , que les promesses de mariage ne sont utiles à l'Etat , ni

---

(a) Un des grands caractères de l'Eglise catholique , & la preuve peut-être la plus sensible de sa vérité , c'est la haine forcenée que lui portent toutes les sectes du monde ; les plus opposées entr'elles se réunissent contre cette grande & respectable Mere des Chrétiens. C'est contre elle que la philosophie du jour dirige particulièrement , ou pour mieux dire , exclusivement ses fureurs & ses artifices. Haine des méchans & des errans , appanage laissé par J. C. à la religion qu'il a apportée sur la terre. *Eritis odio omnibus... Nolite mirari si mundus vos odit.*

aux particuliers; mais qu'elles sont plutôt nuisibles de part & d'autre, sur-tout par rapport aux mariages forcés en de pareilles circonstances, déclare en conséquence, 1°. qu'il supprime entièrement & défend, à commencer du jour de l'émanation de cette loi, toutes promesses de mariage, c'est-à-dire, les contrats, en vertu desquels les personnes de l'un & de l'autre sexe promettent de s'épouser; 2°. que si cependant une telle promesse de mariage avoit eu lieu, elle n'aura de droit aucun effet, & n'engagera à l'avenir aucun des deux partis, de quelque manière qu'elle ait été dressée & de quelque solennité qu'elle soit munie; 3°. dans le cas où la fille fut enceinte, elle n'aura pas plus de droit au mariage promis, que si la promesse n'eut pas précédé cet événement; 4°. tous les contrats de mariage seront dressés de la manière suivante : *N. ayant résolu d'épouser M, l'un & l'autre sont convenus des conditions suivantes, qui n'auront force de loi, qu'après que la bénédiction nuptiale leur aura été donnée par le prêtre...* Car telle est notre volonté, à laquelle chacun de nos sujets doit se conformer.

En vertu d'une ordonnance impériale & royale ( que nous rapporterons l'ordinaire prochain ) le Conseil de Luxembourg vient d'être déclaré *Conseil souverain*.

## M O R T S.

Lucie-Thérèse de Rothe, Dame du palais de la Reine, épouse du comte Arthur Dillon, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment d'infanterie irlandaise de son nom, est morte à Paris, âgée de 32 ans.

Joseph Pellerin, ancien commissaire-général & premier commis de la marine, est mort à Paris le 30 Août, dans la 99<sup>e</sup>. année de son âge. Depuis sa retraite obtenue après 40 ans de service, il a consacré le reste de sa vie aux lettres & à l'étude de l'antiquité. Le cabinet de médailles qu'il avoit formé, & dont le Roi a fait l'acquisition en 1776, est le plus riche & le plus précieux qu'ait jamais possédé un particulier. Les savans les plus distingués, sur-tout les étrangers, ont donné plus d'une fois au Sr. Pellerin des marques publiques de leur haute estime; & la réputation qu'il s'est acquise par ses ouvrages, est d'autant plus méritée, qu'il a tout-à-la-fois étendu & éclairé la science numismatique.

L'abbé Louis-François-Xavier de Saxe, est mort au château de Pont-sur-Seine le 23 Août 1782. C'est une perte pour l'Eglise catholique; le jeune prince paroïsoit plein de l'esprit de son état, & donnoit les plus grandes espérances de remplir un jour les devoirs d'un prélat vertueux & zélé.

Claire de Bonnuye de Chastain, veuve du comte de Lubersac, &c, est morte à Bri-

ves

ves en Limoufin le 6 Septembre, dans la 64<sup>e</sup>. année de son âge, après avoir donné à l'Etat 17 enfans, du nombre desquels étoit le feu comte de Luberfac, maréchal des camps & des armées du Roi, &c.

Marie-Jeanne de Montmorenci, née comtesse de Laval, veuve de Joseph-Philippe-Hyacinthe, duc de Corfwarem-Looz, né prince du St. Empire, est morte à Paris.

On a reçu, par la voie de Lisbonne, l'avis que l'évêque de Pekin, capitale de l'empire de la Chine, y étoit mort subitement (a). Ce prélat, connu ci-devant sous le nom de frère Jean-Damascene, religieux de l'Ordre des Augustins-déchauffés, se fit sacrer évêque, sans avoir reçu ses bulles de Rome; ce qui occasionna un grand schisme entre les missionnaires, la plupart, sur tout les anciens, ne voulant pas le reconnoître. L'expédition de ses bulles avoit été suspendue parce que notre cour de Portugal prétendoit, que la nomination de cet évêché lui appartenoit.

---

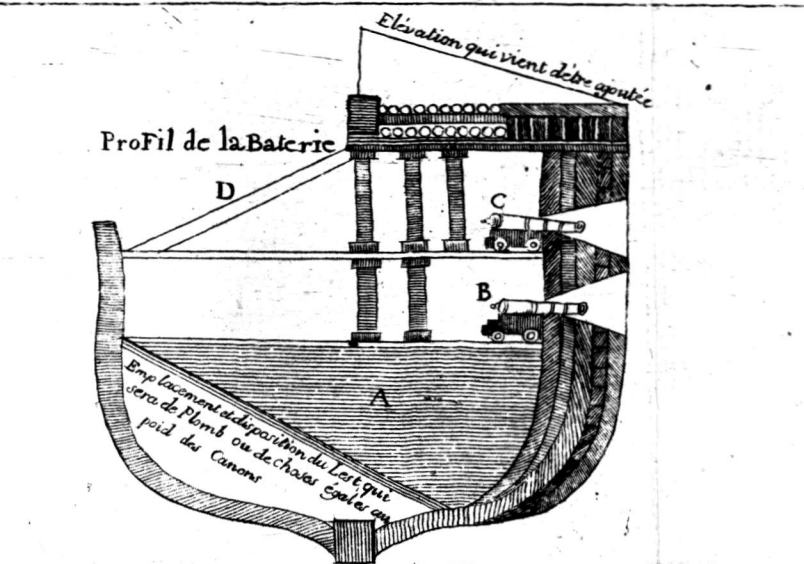
(a) S'il étoit mort un an plutôt, la Chine eût conservé ses meilleurs missionnaires que sa conduite extravagante a fait mourir de chagrin (dern. Journ. p. 237) & le christianisme ne seroit point en danger imminent d'être banni de cet empire, par des scandales qui ont irrité l'Empereur, & donné de notre sainte religion une idée aussi fautive que fatale dans ses conséquences.

Dans le dernier Journal, p. 160, l. 6, au  
*courantes*, lisez *ou courantes*. — P. 166 à  
la marge, *volume*, lisez *volumes*. — P. 180  
l. 1 de la note *on en voit*, lisez *on voit*.  
— P. 181. l. 9 de la note, *doctrinā christi-  
anā*, ôtez les accens de dessus les *a*. — P.  
234 note (a) *Depuis un an*, lisez *depuis un  
an & demi*.

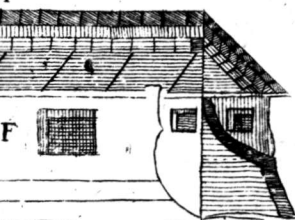
## T A B L E.

|                    |                            |     |
|--------------------|----------------------------|-----|
| <b>TURQUIE.</b>    | ( <i>Constantinople.</i>   | 267 |
| <b>RUSSIE.</b>     | ( <i>Pétersbourg.</i>      | 271 |
| <b>POLOGNE.</b>    | ( <i>Varsovie.</i>         | 373 |
| <b>SUEDE.</b>      | ( <i>Stockholm.</i>        | 274 |
| <b>DANNEMARCK.</b> | ( <i>Coppenhague.</i>      | 276 |
| <b>ITALIE.</b>     | { <i>Rome.</i>             | 277 |
|                    | { <i>Milan.</i>            | 277 |
|                    | { <i>Palerme.</i>          | 278 |
| <b>ALLEMAGNE.</b>  | { <i>Vienne.</i>           | 279 |
|                    | { <i>Oedenbourg.</i>       | 284 |
|                    | { <i>Trieſte.</i>          | 284 |
|                    | { <i>Ratisbonne.</i>       | 286 |
| <b>PAYS-BAS.</b>   | { <i>La Haye.</i>          | 288 |
|                    | { <i>Ostende.</i>          | 294 |
| <b>ESPAGNE.</b>    | ( <i>Madrid.</i>           | 295 |
| <b>ANGLETERRE.</b> | ( <i>Londres.</i>          | 298 |
| <b>FRANCE.</b>     | { <i>Paris.</i>            | 302 |
|                    | { <i>Verſailles.</i>       | 306 |
|                    | <i>Nouvelles diverſes.</i> | 309 |
|                    | <i>Morts.</i>              | 312 |

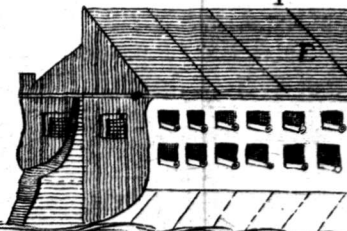
# RIES FLOTTANTES NOUVELLEMENT INVENTÉES POUR



par derriere



Batterie vue par d



ir de Batterie Flotante

E Couverture de Planches de Fer à l'é  
F Trois Ouvertures sur l'arrière de la  
N<sup>o</sup> Les lignes rouges sur le Profil du Vo  
Poutres mises les unes sur les autres



